



PARCS

VIVONS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FOCAL

LE DÉBAT

**Chercher et
expérimenter
dans les Parcs.
Dans quelles
conditions ?**

Une éducation à l'écocitoyenneté

RECOMPENSES A LA PELLE !

BOUCLES DE LA SEINE
NORMANDE - LUBERON

Les « Rubans » du développement durable



Ph. Dexia Crédit Local.

Les Rubans du développement durable, lancés par Dexia Crédit Local, en partenariat avec le Comité 21, l'Association des Maires de France et l'Association des Maires des Grandes Villes de France, distinguent chaque année des collectivités locales engagées dans des démarches remarquables et innovantes pour le développement durable dans leurs territoires. En 2005, les Parcs naturels régionaux des Boucles de la Seine Normande et du Luberon ont fait partie des 10 lauréats à qui ont été remis un Ruban pour leur démarche exemplaire. Dans le Luberon, c'est un exercice original de démocratie participative qui a été distingué : des rencontres à domicile afin de consulter les habitants lors de la révision de sa charte. Dans les Boucles de la Seine Normande, c'est un ensemble d'actions liées à la gestion environnementale et des déchets, à l'efficacité énergétique et à l'intégration de l'environnement dans l'architecture et l'urbanisme qui ont été récompensées. Cette distinction leur a été remise le 29 novembre dernier à l'Assemblée nationale, en présence de Nelly Olin, ministre de l'écologie et du développement durable.

NORMANDIE-MAINE

Une « Étoile de l'accueil »

Le Parc naturel régional de Normandie-Maine a reçu le 15 décembre dernier, en présence de Léon Bertrand, Ministre délégué au Tourisme, le trophée des « Étoiles de l'accueil » de Maison de la France pour la qualité de son programme d'animations organisées à la Maison du Parc en 2005.



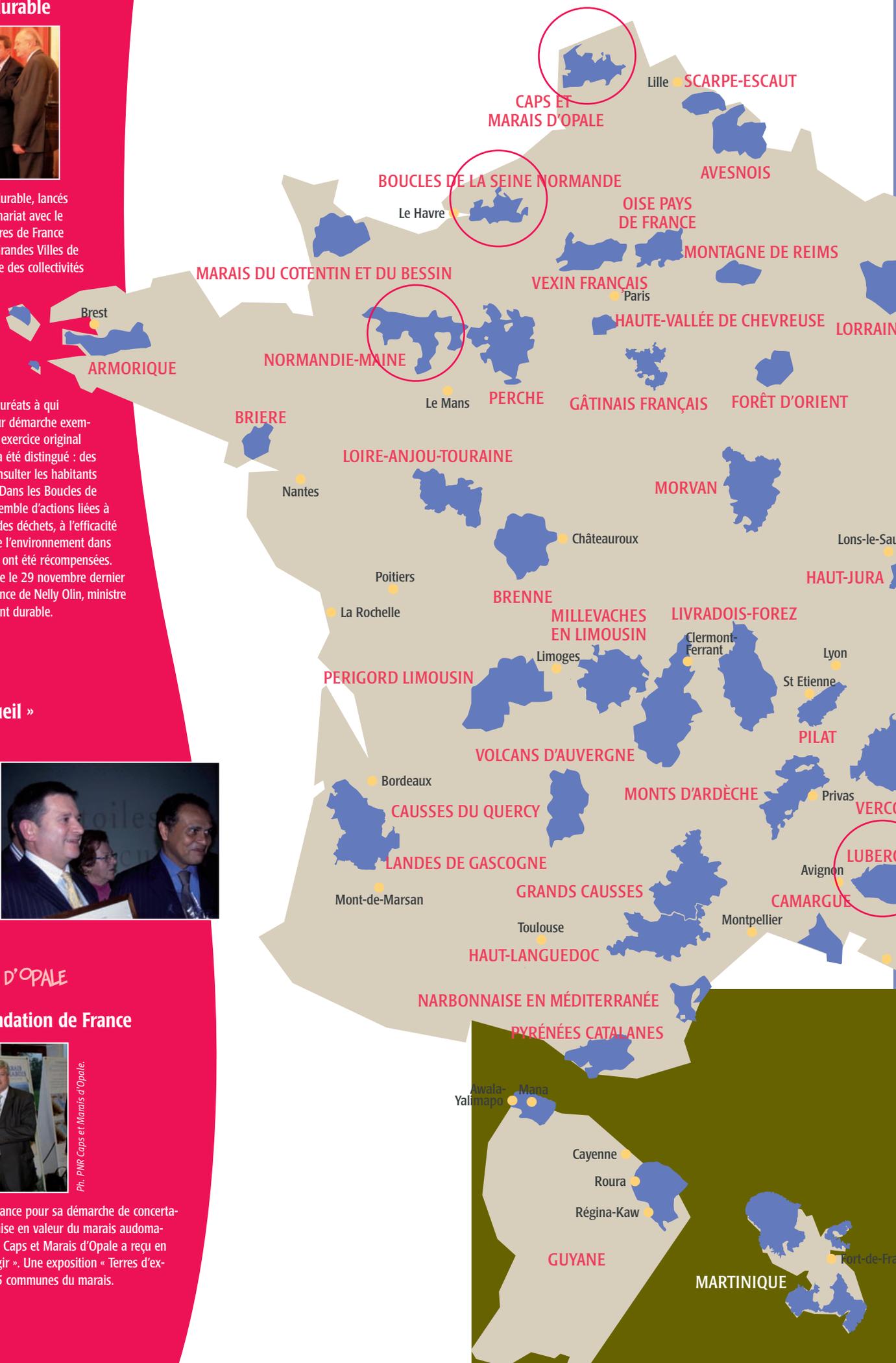
CAPS ET MARAIS D'OPALE

Un trophée de la Fondation de France



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

Distingué par la Fondation de France pour sa démarche de concertation locale dans le cadre de la mise en valeur du marais audomarois, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a reçu en 2005 le trophée « S'unir pour agir ». Une exposition « Terres d'exception » sera présentée dans 15 communes du marais.



Une loi sur les Parcs nationaux, les Parcs naturels marins, ...et les Parcs naturels régionaux



Ph. AVECC H. Vincent

La loi que vient de voter le Sénat après l'Assemblée nationale était nécessaire à l'évolution des Parcs nationaux. Les Parcs naturels régionaux ont inspiré leur nouvelle charte de territoire, sans pour autant qu'il y ait similitude. Les deux démarches restent toujours différentes par essence - initiative de l'Etat dans un cas, des collectivités dans l'autre -, et par les moyens de conservation privilégiés - réglementaires pour les uns, contractuels pour les autres -.

Pour la première fois, des discussions de très grande qualité autour de la notion de « Parc naturel » ont permis de conforter ce qui rapproche les deux démarches - conservation de la biodiversité, préservation et valorisation des patrimoines, éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté... - plutôt que de céder à la tentation de construire la nouvelle identité des uns au détriment des autres.

Les Parcs naturels régionaux avaient besoin d'une meilleure assise législative. Le texte de loi ne leur était pas ouvert a priori. Le travail que nous avons engagé avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, la Direction Générale des Collectivités locales ainsi que le Ministère de l'Equipement, a permis de leur ouvrir un véritable chapitre dans la loi, avec l'appui actif des députés et des sénateurs, tous groupes parlementaires confondus.

Avec la prolongation à 12 ans au plus de leur classement, la possibilité de porter un SCOT, leur consultation pour avis sur tout document de planification, les spécificités de leurs syndicats mixtes, nos Parcs vont être mieux armés face aux attentes qu'ils suscitent en termes de gouvernance, de concertation et de coordination des politiques publiques.

Cette reconnaissance dans la loi est importante. Mais c'est bien leur capacité de conviction et de persuasion qui permet à nos Parcs d'être efficaces. Et cette culture du dialogue, au service d'un projet de territoire fondé sur la protection de ses patrimoines, fait qu'ils sont une référence reconnue de développement durable et responsable.

Jean-Louis JOSEPH

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



SOMMAIRE

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- La grue cendrée : un oiseau mobilisateur !
- Des routes forestières pour gérer durablement la forêt
- Concilier cadre de vie et téléphone mobile : un pari presque gagné
- Une première convention avec un exploitant de carrière
- Rénovation des châtaigneraies ardéchoises
- Une zone humide... qui chauffe
- Sensibiliser les habitants à la richesse du patrimoine archéologique
- Une solution pour approvisionner localement les chaudières bois-énergie
- Un sentier de découverte de l'agriculture
- Désherber les berges sans produit phytosanitaire
- Les TIC pour une autre vision du territoire
- Une démarche ludique pour sensibiliser les vacanciers à la gestion de leur environnement

- Un relais pour les initiatives des jeunes
- Un partenariat pour conserver les races avicoles
- "Mappemonde", une coopération entre le Haut-Jura et l'Alto Bellunese
- Un site internet pour les éco-acteurs du territoire
- Vivons notre paysage !

10-12 LE DEBAT

- Chercher et expérimenter dans les Parcs. Dans quelles conditions ?

13-18 FOCAL

- Une éducation à l'écocitoyenneté

19-21 ACTEURS

- Un moulin pour la "fée électricité"
- Pédagogie à la ferme
- Yann et la "Marie-Thérèse"

22-23 RESEAU





La grue cendrée : un oiseau mobilisateur!



Dès le milieu de l'automne, des milliers de grues cendrées migrent du nord vers le sud de l'Europe. 150 000 environ survolent le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et près de 40 000 d'entre elles, y trouvant des conditions satisfaisantes de gîte et de couvert, y séjournent jusqu'en mars.

PH. PNR Landes de Gascogne

Tous les partenaires, qui depuis plusieurs années travaillent à l'accueil et à la connaissance de cet oiseau sur le territoire - Chambre d'Agriculture, Conseil général des Landes, Ligue pour la protection des Oiseaux d'Aquitaine, Fédération des chasseurs des Landes, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Syndicat mixte de gestion des espaces naturels des Landes -, ont décidé de mieux coordonner leurs actions en créant un collectif baptisé « *Grus-gascogna* » et en adoptant, à l'automne 2005, une charte d'objectifs.

Leur travail conjoint s'appuie sur l'implication des acteurs locaux - structures gestionnaires de "sites dortoirs", agriculteurs, gestionnaires d'hébergements - et a permis de proposer en janvier et février 2006 toute une gamme de sorties accompagnées et de week-end pour observer, découvrir et compter les grues cendrées. « *Le tourisme d'observation que nous proposons*



PH. Claude Feigné - PNRL

aujourd'hui a été rendu possible par tout un travail en amont. Ainsi pour créer les aires de gagnage (nourriture), 62 agriculteurs se sont associés à une Opération Locale Agri-Environnementale par laquelle ils se sont engagés à ne pas labourer leurs champs après la récolte, de septembre à mars, afin que les grues y trouvent les grains de maïs nécessaires à leur subsistance, explique Frédéric Gilbert du Parc des Landes de Gascogne. Par ailleurs, les dortoirs (landes humides du camp de Captieux, réserve d'Arjuzanx), ont été aménagés ou entretenus pour que les grues puissent y dormir, les pieds dans l'eau. Enfin, 19 hébergeurs (chambre d'hôtes, gîtes ruraux...) se sont engagés dans une démarche d'écotourisme ornithologique en suivant deux journées de sensibilisation et de formation en novembre et décembre dernier. »

Laurence Pinto, qui a restauré une maison d'hôte consacrée à l'écologie à Luglon (à 10 km du site d'Arjuzanx) a très vite adhéré au dispositif : « *Nous rapprocher du Parc nous a apporté des éléments supplémentaires en termes de communication et de connaissance. Nous allions dans le même sens. Nous avons proposé deux week-end avec un ornithologue de la LPO et les touristes trouvent chez nous des livres, de la documentation, des cartes de comptage et toutes les informations que nous pouvons leur donner directement sur les grues cendrées.* »

70% des observateurs de la grue cendrée viennent d'Aquitaine (dont de nombreux anglais) et elle attire les spécialistes des oiseaux de la France entière. « *Les migrations fascinent, commente Frédéric Gilbert. La grue cendrée est un oiseau symbolique, tous les gens du secteur du Parc et du Pays des Landes de Gascogne s'y intéressent. Elle est devenue le levier fédérateur d'une dynamique de développement local et un élément de la culture du territoire. Quand elle part, on sait que le printemps arrive...* »

Parc naturel régional des Landes de Gascogne
Maison du Parc - 33, Route de Bayonne 33830 Belin-Beliet
Tél : 05 57 71 99 99 - Fax : 05 56 88 12 72
Mail : info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

Beaucoup des observateurs de la grue cendrée viennent d'Aquitaine et d'Angleterre

CHARTREUSE

Des routes forestières pour gérer durablement la forêt



Près de 30 km de routes et de pistes intégrant des contraintes paysagères et environnementales ont été créés depuis 1998

Le Parc naturel régional de Chartreuse a inauguré à l'automne deux nouvelles routes forestières, de 3km chacune, à Saint-Pierre de Chartreuse (route de la Coche) et à Saint-Pierre d'Entremont en Isère (route des Fraisses). Ainsi, depuis 1998, près de 30km de routes et de pistes ont été créées par le Parc et le CRPF (Centre régional de la propriété forestière), en partenariat avec la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère et l'Office national des Forêts, pour desservir, exploiter et valoriser les parcelles forestières du massif (42 000 hectares).

PH. PNR Chartreuse

« *Il peut sembler paradoxal que le Parc favorise la desserte routière de la forêt mais cela est indispensable à une sylviculture douce qui prenne en compte la préservation des paysages et du patrimoine naturel, commente Sylvain Ougier, chargé de mission Forêt du Parc, technicien détaché du CRPF. C'est le Parc qui prend en charge les surcoûts liés à cette préservation : revégétalisation des talus, déviation pour sauvegarder des plantes protégées (telle que l'orchidée Sabot de Vénus), étude d'intégration paysagère, signalétique, réglementation de la fréquentation motorisée...* »

Par ailleurs, pour rationaliser ces équipements, assurer leur intégration dans les paysages et faciliter la recherche de financements, le Parc favorise le regroupement des nombreux propriétaires forestiers (65 propriétaires pour la route des Fraisses). C'est pourquoi a été fondée une A.S.A. (Association Syndicale Autorisée) Forêts de Chartreuse qui sera l'unique association référente pour les prochains projets.

Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 - Saint Pierre de Chartreuse
Tél : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30
Mail : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

MONTAGNE DE REIMS

Concilier cadre de vie et téléphone mobile : un pari presque gagné



Ph. PNR Montagne de Reims.

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a su concilier le développement des antennes relais pour la téléphonie mobile avec les objectifs affichés dans sa charte (hauteur limitée à 12 m, alimentation électrique et téléphonique souterraine). Un partenariat a été institué avec les opérateurs et leurs partenaires chargés de la recherche des emplacements, la négociation, la construction et la maintenance des sites. Des réunions annuelles permettent d'anticiper le déploiement des antennes relais et de collaborer très en amont des projets, afin de concilier contraintes techniques et préservation du cadre de vie.

Une fois la zone de couverture connue, le Parc informe le prestataire sur les différents points à respecter (hauteur, enfouissement...). Ensuite, il propose des emplacements existants pour installer les antennes relais (églises, silos, châteaux d'eau... et même des mâts de terrains de sports !) réduisant ainsi l'impact paysager.

Le Parc a aussi obtenu l'accord de la SNCF pour que l'ensemble des opérateurs puissent utiliser les supports GSMR de la ligne à grande vitesse Est européenne ; le Parc avait déjà travaillé sur ces supports pour obtenir une réduction de leur nombre. Et si la cons-

truction d'un nouvel équipement s'avère nécessaire, le Parc est associé à la recherche d'un site d'implantation adapté.

Malgré les difficultés de mise en œuvre (contraintes réglementaires, hostilités des riverains, équilibre financier à respecter...), l'ensemble des zones d'habitat groupé sur le territoire du Parc vont être bientôt couvertes. Plusieurs projets en cours permettront d'améliorer le déploiement dans des communes situées en zone grise (desservies par au moins un opérateur) et d'étendre la couverture dans celles situées en zone blanche (centre bourg non couvert par un opérateur) grâce à une convention signée par le Conseil Général de la Marne et les opérateurs. Ce partenariat permet ainsi de concilier protection des sites et accès à la téléphonie mobile pour les habitants et acteurs du territoire du Parc, comme tout un chacun.

Spécial dernière !

Le pylône arbre, dispositif en forme d'arbre intégrant l'ensemble de la technologie d'un relais, implanté en 2005 sur la commune de Ludes, vient de recevoir le 1er prix national d'intégration paysagère organisé dans le cadre du Challenge Orange France



Ph. PNR Montagne de Reims.

Parc naturel de la Montagne de Reims
Maison du Parc - Chemin de Nanteuil
51480 Pourcy
Tél : 03 26 59 44 44 - Fax : 03 26 59 41 63
Mail : contact@parc-montagnedereims.fr
www.parc-montagnedereims.fr

MONTS D'ARDECHE

RENOVATION DES CHATAIGNERAIES

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a lancé en novembre 2005 une expérimentation de rénovation des châtaigneraies traditionnelles sur son territoire, visant à produire des fruits de meilleure qualité et à maintenir des milieux ouverts. Après un appel auprès des exploitants, plus de 1 500 châtaigniers seront élagués d'ici mars 2006. Une enveloppe de 100 000 euros (financements Etat, Région, Département) est disponible pour aboutir à la rénovation de 4 000 arbres (travaux et visites d'expertise).



Ph. PNR Monts d'Ardèche.

Le coût de l'élagage, réalisé par un professionnel, est pris en charge à hauteur de 40%.

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
La Prade - BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tél : 04 75 94 35 20
Fax : 04 75 94 35 21
Mail : accueil@parc-monts-ardeche.fr
www.parc-monts-ardeche.fr

AVESNOIS

Une première convention avec un exploitant de carrières

Huit carrières disséminées, produisant près de 6 millions de tonnes de granulats annuellement, et des gisements potentiels, sont présents sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois. Cette activité économique du secteur industriel de l'extraction de matériaux est, aujourd'hui, en plein essor. Après avoir signé une convention avec la profession en 2000 sur des objectifs partagés portant sur l'environnement, le développement économique et l'information du public sur l'industrie du granulat, le Parc naturel régional de l'Avesnois expérimente sa première convention « Parc et entreprise » avec la société Comptoirs des Calcaires et Matériaux (CCM), entreprise du groupe SCREG, à Wallers-Trélon.

« Par cette convention, précise David Moulin, chargé de l'aménagement au Parc, nous nous engageons à apporter notre ingénierie et notre expertise, à conseiller et à informer la société CCM, à mettre à la disposition de l'entreprise et de son personnel toutes les informations publiques locales et à l'accompagner dans sa démarche de certification Iso 14001. De son côté la CCM s'engage à améliorer les performances de l'entreprise en matière d'environnement, à faire valider son système de gestion environnementale par un organisme certifica-

teur agréé et indépendant et à rendre publiques les informations relatives à sa démarche de gestion environnementale et de certification Iso 14001. »

« Avec le Parc, nous serons amenés à suivre ensemble l'évolution de l'état de l'environnement du site, témoigne Christian Wojcicki, directeur de l'exploitation de la CCM. Il va s'agir, par exemple, d'assurer la pérennité de la présence du Hibou Grand Duc et à améliorer la qualité piscicole et hydrobiologique de l'Helpe Majeure sur le territoire de la commune de Wallers Trélon, ainsi qu'à expérimenter des aménagements adaptés. »

Le Parc s'engage aussi à accompagner la CCM dans sa réflexion sur l'accueil du public. Un outil pédagogique de découverte d'un site industriel carrier sera conçu par les deux partenaires. Pour réaliser les travaux d'aménagements paysagers, la CCM s'appuiera sur l'ingénierie et l'expérience du Parc en matière de plantations et d'intégration paysagère. Enfin, concernant l'émission des gaz à effet de serre, la CCM appliquera la méthode du « bilan Carbone » promue par l'ADEME et le Parc.

Un partenariat gagnant-gagnant bien engagé !



Ph. PNR Avesnois.

Une signature sur des objectifs partagés pour l'environnement.

Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc - Grande Dîmière
4, Cour de l'Abbaye - BP 3
Tél : 03 27 77 51 60 - Fax : 03 27 77 51 69
Mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr

Un secteur industriel en plein essor dans l'Avesnois.



Ph. PNR Avesnois.

Une zone humide... qui chauffe

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a noué un partenariat avec la société « Environnement Forêt » afin de transformer les taillis de la Réserve Naturelle Nationale des Manneville en énergie-bois. Pour entretenir cet espace, comme pour toutes les autres zones humides, il faut couper les taillis (d'aulnes, de saules, de bouleaux) qui sinon menacent la biodiversité.

« Le Parc comprend 20 000 hectares de zones humides et reprend beaucoup de surfaces marécageuses abandonnées par l'agriculture traditionnelle. Les coupes y sont nécessaires pour maintenir les paysages ouverts. Cela représente de grosses quantités de bois, qu'il est difficile de sortir en rondins sur remorques et qui n'intéresse pas grand monde car il n'est pas de qualité suffisante, sauf pour le chauffage », explique Thierry Lecomte, chargé de mission Environnement au Parc. Sur une superficie de 5,6 ha de la Réserve, les arbres ont été abattus au printemps dernier et laissés sur place. Avec l'entreprise "Environnement Forêt" titulaire du marché d'abattage, il a été convenu de réduire sur place les bois en plaquettes forestières propres à alimenter une chaudière à bois. Pour ce faire, grâce à un financement de l'ADEME et de la DRAF de Picardie (*), l'entreprise a créé un prototype de broyeur déchiqueteur. Cet engin permet de traiter sur place les sections d'arbres (jusqu'à 35 cm de diamètre) pour les transformer en plaquettes de 30 ou 50 mm. Monté au départ sur chenilles, il est conçu pour s'adapter au sol mou des zones humides. Un millier de m³ a été produit par les taillis de la réserve des Manneville et mis en séchage, pour six mois, dans un hangar mis à disposition par le Parc.

« Notre premier client sera la mairie de Jumièges, commune du Parc, qui s'est équipée d'une chaudière à bois consommant environ 300 m³ de bois



Des coupes de taillis nécessaires, mais sans valeur marchande

à l'année. Pour l'instant elle se fournit près de Caen mais préférerait un approvisionnement de proximité, raconte Bruno Coppinger, responsable technique en Normandie d'"Environnement Forêt". Notre objectif est d'installer des aires de stockage tous les 50 ou 100 kms, en plein air, pour une distribution au plus près. Il nous reste aussi à améliorer les performances de la machine pour qu'elle ait une portance au sol plus large. » L'expérience pourrait intéresser tous les gestionnaires privés (propriétaires forestiers, agriculteurs) ou publics (conservatoires, département...), ainsi que les collectivités, particuliers ou entreprises qui songent à intégrer le bois dans leur mode de chauffage.

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Maison du Parc - BP 13
76940 Notre-Dame de Bliquetuit
Tél : 02 35 37 23 16 - Fax : 02 35 37 39 70
Mail : contact@pnr-seine-normande.com
www.pnr-seine-normande.com

(*) Cette expérimentation est par ailleurs supportée financièrement par la Direction Régionale de l'Environnement et par le Conseil Régional de Haute-Normandie.

PERIGORD-LIMOUSIN

Sensibiliser les habitants à la richesse du patrimoine archéologique



Eglise de La Chapelle-Pommier

Depuis 2001, le Parc naturel régional Périgord-Limousin mène une politique active en faveur de la connaissance, la protection et la valorisation de son patrimoine archéologique. Une étude scientifique, réalisée par le Parc en 2002-2003 en partenariat avec les Services Régionaux de l'Archéologie de la DRAC Limousin et de la DRAC Aquitaine, a révélé l'exceptionnel potentiel archéologique

du territoire. Plus de 400 sites ont été étudiés par deux archéologues sous l'égide d'un comité scientifique.

Afin de diffuser ces travaux auprès d'un large public et de le sensibiliser à la richesse de ce patrimoine, le Parc a édité en 2005 un ensemble de documents "Patrimoine et Archéologie" composé d'une brochure, d'une exposition et d'un livret-jeu pour enfants. L'exposition itinérante, qui se présente sous la forme de 12 modules, a été mise à la disposition des communes et associations du territoire. La brochure apporte des informations plus complètes sur le thème et le livret-jeu pédagogique permet aux enfants, en classe ou en famille, de partir à la découverte de l'archéologie et du travail de l'archéologue.



St Auvent : cippe funéraire.

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Maison du Parc
24300 Abjat-sur-Bandiât
Tél : 05 53 60 34 65
Fax : 05 53 60 39 13
Mail : info@pnrpl.com
www.perigord.tm.fr

MASSIF DES BAUGES

Une solution pour approvisionner localement les chaudières bois-énergie

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional du Massif des Bauges impulse le développement d'une filière bois-énergie : chaufferies de la Maison du Parc et de sa Maison Faune-Flore, chantiers tests utilisant le broyeur du Parc... Bien que soutenu par le Plan Bois, les Départements et la Région, le développement des chaudières bois-énergie rencontre des difficultés d'approvisionnement auprès de la filière bois locale. Jusqu'à présent, les chaudières des communes du Parc étaient principalement alimentées par des plaquettes bois provenant d'autres massifs forestiers ou produites à partir de déchets industriels.

Après une première expérience avec les agriculteurs d'une CUMA des Bauges, la Chambre d'Agriculture, la Fédération des CUMA et l'Inter-Forêt-Bois de la Savoie, le Parc a franchi une étape décisive en assurant la coordination de l'approvisionnement des chaufferies de ses communes. Durant l'été 2005, il a acheté bois et plaquettes en provenance de trois forêts touchées par le bostryche, ce qui a permis de constituer, après broyage, un stock important pour l'hiver 2005-2006. Actuellement, les chaufferies de trois communes, d'un centre d'insertion et de la Maison du Parc sont approvisionnées grâce à ce dispositif. D'autres communes ont déjà manifesté leur intérêt pour suivre la même démarche durant l'hiver 2006-2007.

Neuf entreprises du Massif se sont engagées dans cette opération qui s'est concrétisée par la création d'un lieu de

stockage et de séchage, des commandes de bois groupées et la livraison de quatre chaufferies collectives. Selon Jean-Luc Chenal, directeur de la COFALP (Coopérative Forestière Dauphiné-Savoie) : « Le Parc a su enclencher la dynamique nécessaire pour commencer à organiser une véritable filière bois-chaufferie dans le Massif des Bauges. Notre coopérative a le souci d'une meilleure valorisation des bois de nos forêts de montagne. Les frais d'exploitation y sont beaucoup plus élevés qu'en plaine et seule une implication volontaire de tous les acteurs locaux de la filière permettra de valoriser ces bois ». Pour Jean-Luc Chenal, c'est le prix à payer pour gérer durablement les forêts et préserver un équilibre économique et paysager.

Le Parc est désormais en mesure de fournir une solution durable aux collectivités souhaitant s'engager dans une démarche bois-énergie, en fournissant des plaquettes provenant des forêts du Massif des Bauges. A terme, une structure privée ou para-publique devrait prendre le relais de cette initiative

Parc naturel régional du Massif des Bauges
Maison du Parc - 73630 Le Chatelard
Tél : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97
Mail : info@pnr-massif-bauges.fr
www.pnr-massif-bauges.fr



L'occasion de recycler du bois de trois forêts touchées par le bostryche.

Ph. J. Gallier - PNR Massif des Bauges.

SCARPE-ESCAUT
DESHERBER
LES BERGES
SANS PRODUIT
PHYTOSANITAIRE



Ph. Fredon - PNR Scarpe-Escaut.

A la demande de la Direction régionale Nord-Pas de Calais des Voies navigables de France (VNF), le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a organisé en octobre 2005 deux journées de formation à l'intention des agents de cette administration sur les techniques alternatives au désherbage chimique des berges. Environ 50 personnes (chefs d'équipe et techniciens) ont suivi cette formation, alternant conférences et démonstrations, sur la diffusion des pesticides dans l'écosystème, les phénomènes de transferts et de contaminations de la chaîne alimentaire, la biodiversité et les paysages naturels et sur les solutions alternatives à l'usage des produits phytosanitaires. Le Parc et VNF envisagent maintenant une expérience de gestion agricole de pâturage le long des berges de l'Escaut.

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Maison du Parc
357, rue Notre-Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél : 03 27 19 19 70
Fax : 03 27 19 19 71
Mail : contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

GATINAIS FRANÇAIS

Un sentier de découverte de l'agriculture

Un sentier d'interprétation agricole a été inauguré à l'automne 2005 sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français. Son point de départ - et d'arrivée - est situé au Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles de Milly-la-Forêt, à quelques encablures de Paris. Puis, en 14 étapes, entre Milly-la-Forêt, Oncy-sur-Ecole et Noisy-sur-Ecole, il sillonne entre la menthe poivrée et le cresson, le colza et la pomme de terre, dessinant une grande

boucle de 8,5 km (ou deux petites de 4 et 4,5 km) pour révéler la mosaïque de l'agriculture gâtinaise. A chaque étape, des tables de lecture du paysage expliquent le processus culturel et mettent en valeur les architectures typiques. Les panneaux, commentés par Mellie l'abeille, mêlent le pédagogique et le ludique en s'appuyant sur des petites histoires et même des devinettes : « Quelle est la différence entre le blé tendre et l'orge ? Que veut dire rotation triennale ? »

Cette réalisation, initiée par la Bergerie Nationale de Rambouillet et le Parc du Gâtinais français, soutenue par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, d'un budget de 100 000 euros, a été financée à 55% par le Parc et à 45% par l'Europe (*). « Ce parcours fait partie d'un réseau de trois

sentiers en Ile-de-France (les deux autres sont portés par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay et par la Communauté de communes du pays Briard) qui visent à sensibiliser le grand public à l'agriculture péri-urbaine, explique Arnaud Charpentier, chargé du projet pour le Parc. En traversant le fond de vallée et le plateau, nous avons voulu montrer le lien entre l'agriculture et la diversité des territoires qu'elle façonne. » Les agriculteurs ont dès le départ été associés à l'opération et ont participé au comité de pilotage « Ce projet a répondu au souhait exprimé par les agriculteurs de communiquer sur leurs cultures et leurs pratiques, auprès des randonneurs et du public en général », confirme Isabelle Chanclud de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Des plaquettes détaillées des itinéraires de ce sentier « cultivé », accessible toute l'année aux marcheurs et aux cyclistes, sont disponibles au Parc, dans les Offices de tourisme, les mairies du Parc et au Conservatoire des plantes de Milly-la-Forêt. En 2006, un livret pédagogique va être édité à l'attention des scolaires, comme support d'animation.

(*) dans le cadre d'un projet européen Interreg III B - SOS II - destiné notamment à élaborer des outils pour la sensibilisation du public à l'identité des paysages.

Parc naturel régional du Gâtinais français
Place de la République
91490 Milly-la-Forêt
Tél : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
Mail : info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr



Ph. Gilles Malgoune - PNR Gâtinais Français.

ARMORIQUE
LES TIC POUR
UNE AUTRE VISION
DU TERRITOIRE



Ph. PNR Armorique.

Armoris propose de naviguer librement à l'intérieur du Parc naturel régional d'Armorique. A travers une application 3D ludique et interactive, le visiteur du site internet <http://www.armoris.fr> et l'utilisateur du DVD conçu par le Parc survolent le territoire à la découverte du patrimoine avec un autre regard.

Parc naturel régional d'Armorique
Maison du Parc
15 place aux Foires - BP 27
29580 Le Faou
Tél : 02 98 81 90 08
Fax : 02 98 81 90 09
Mail : contact@pnr-armorique.fr
www.pnr-armorique.fr

Une démarche ludique pour sensibiliser les vacanciers à la gestion de leur environnement



Ph. PNR Narbonnaise en Méditerranée

Une famille d'estivants qui fait tout ce qui ne faut pas faire, c'est la famille « Jémpalanatur » ! A travers des dessins humoristiques, le Parc naturel régional de la Narbonnaise a décidé d'adresser aux vacanciers des messages de sensibilisation à la gestion environnementale et, plus globalement, à l'adoption d'un comportement citoyen. Affiches et autocollants sont le produit d'un travail de concertation avec les gérants des campings de son territoire. Souhaitant améliorer la gestion de leur établissement, ces derniers ont

choisi de faire participer les vacanciers à leurs efforts. Un travail sur les critères de gestion a été réalisé sur la base des pratiques des vacanciers : consommation d'eau et d'énergie, tri des déchets...

Pierre Saint-Etienne, propriétaire-gérant du camping Les Floralys à Narbonne, se félicite de l'appui et des conseils du Parc pour sensibiliser ses clients à une meilleure gestion de leur environnement de loisir : « Avec un camping de 60 places et des clients fidèles, il m'est plus facile que pour une grande structure d'agir auprès des campeurs. Discuter avec eux, les conseiller, leur apporter les informations nécessaires améliore sensiblement leur comportement face à la gestion quotidienne du tri des déchets ménagers par exemple ». Pierre Saint-Etienne

souligne la nécessité de s'impliquer de manière active pour que cette démarche produise des effets visibles : « J'ai expliqué à mes clients comment faire le tri des déchets en leur présentant des échantillons d'emballage au-dessus des bennes. J'ai aussi choisi les meilleurs endroits pour que les affiches soient lues. Pour la prochaine saison, avec l'aide du Parc, je proposerai de nouvelles formes de sensibilisation. »



Ph. PNR Narbonnaise en Méditerranée

Poubelle personnalisée.

Les gîtes et chambres d'hôtes, déjà engagés auprès du Parc sur un cahier des charges, sont eux aussi partenaires. Cette opération de sensibilisation a reçu le soutien de l'Union européenne, à travers le programme Life Eden, et de la Région Languedoc-Roussillon. Le Parc de la Narbonnaise veut poursuivre ses efforts auprès d'autres partenaires de l'hébergement touristique et sur d'autres thématiques (usagers des étangs). Pour Marielle Maury, chargée du tourisme et de la communication au Parc : « L'objectif est sensibiliser les vacanciers là où ils se trouvent, de manière ludique, humoristique ou créative, mais dans tous les cas jamais ennuyeuse ! »

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir
11100 Narbonne
Tél : 04 68 42 23 70 - Fax : 04 68 42 66 55
Mail : info@parc-naturel-narbonnaise.fr
www.parc-naturel-narbonnaise.fr

BRENNE

Un relais pour les initiatives des jeunes

Dans le cadre du programme européen Leader +, le Parc naturel régional de la Brenne et la Fédération des Organisations Laïques (FOL) de l'Indre ont développé le projet « Relais Brenne Initiatives jeunes » pour impliquer davantage les 12-18 ans dans la vie locale.

Trois animateurs professionnels ont été embauchés en juillet 2005 pour établir un diagnostic des activités offertes aux adolescents, rapprocher les jeunes de ces activités, être les référents pour toute personne concernée par l'animation en faveur des adolescents et enfin accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs propres projets.

Cette action, d'un budget annuel de 120 000 euros (dont le Parc est maître d'ouvrage et la FOL maître d'œuvre), est financée par le programme Leader + et à 54% par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre dans le cadre d'un Contrat Temps Libre signé par le Parc. « Cette tranche d'âge des pré-adolescents et adolescents était un peu oubliée des actions du Parc, note Jean-Baptiste Massé, animateur Leader + au Parc. L'objectif est de les aider à trouver leur place, et même s'ils partent pour faire des études, qu'ils aient envie de revenir vivre sur ce territoire. » L'équipe d'animateurs est installée dans un local mis à disposition par la commune d'Oulches



Ph. PNR Brenne

et peut, après quelques mois de contacts et de démarches, présenter une liste d'initiatives ayant émergé dans certaines des 47 communes du Parc : organisation d'un stage de danse orientale par un groupe de jeunes et aide au montage d'une exposition au Blanc faisant suite à un voyage humanitaire, aide à l'autofinancement d'une sortie au Futuroscope pour les jeunes de Lignac, accompagnement de deux juniors-associations et de conseils municipaux de jeunes, projet vidéo avec des collégiens de Saint-Gaultier, médiation avec la commune d'Oulches pour répondre au désir des jeunes de participer à l'aménagement du village...

« Nous avons aussi été contactés par une enseignante pour soutenir la pré-scolarisation d'enfants de gens du voyage, raconte Marie-Rose Métura, animatrice et responsable de l'équipe. La première difficulté est de nous ancrer sur le territoire, de nous faire connaître et de mobiliser, mais nous sommes positivement surpris par la volonté des jeunes de se bouger. »

Parc naturel régional de la Brenne
Le Bouchet - 36300 Rosnay
Tél : 02 54 28 12 12 - Fax : 02 54 37 56 96
Mail : info@parc-naturel-brenne.fr
www.parc-naturel-brenne.fr

NORMANDIE-MAINE

Un partenariat pour conserver les races avicoles



Ph. Daniel Luc

Caumont, Contentine, Coucou de France, Crève-Cœur, la Flèche, Le Mans, Merlerault, Parilly, Gournay : ces neuf races avicoles, quasi-disparues, ont été recensées sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine à la fin des années 90 et retrouvées chez des collectionneurs jusqu'à

constituer un petit cheptel d'une centaine de volailles. La moitié a été placée en 2003 au Lycée agricole de Sées, l'autre moitié à la Maison de la Pomme et de la Poire à Barenton. Cinq de ces races font l'objet d'un partenariat de conservation entre le Parc et le Lycée. Une première convention, établie fin 2003, a été confirmée et élargie en avril 2005 par une convention cadre, pour une période de dix ans.

Parallèlement à une sélection génétique menée avec un centre de sélection de Bresse, agréé pour les races pures, une étude de marché a été réalisée pour le lancement expérimental d'une filière de production de poulets fermiers avec la race Merlerault. « C'est une grande poule au plumage noir et aux reflets bleu-vert, dont la caractéristique est une crête formée de deux petites cornes en forme de V », précise Guillemette Cognet, chargée de mission Agriculture au Parc. « Son poids moyen est de 2,5 à 3 kgs pour les poules.

Il ressort de l'étude de marché que cette race ancienne pourrait faire l'objet d'une production de qualité. Un cahier des charges est en voie de finalisation afin de définir les conditions d'élevage sur lesquelles devraient s'engager les producteurs. »

Pour Françoise Beaudouin, directrice du lycée agricole, ce partenariat correspond pleinement à la philosophie de son établissement : « Nous avons inscrit le développement durable dans notre projet d'établissement et sommes à la mise en œuvre de ce concept. La préservation de races comme le développement d'une filière économique répond d'autant mieux à nos objectifs qu'il s'agit d'un projet de territoire. Cette notion est en cohérence avec nos formations (services en espace rural, protection de la nature), et nous conduit, comme nous le souhaitons, à développer des contacts avec les autres acteurs de ce territoire. »



Ph. PNR Normandie-Maine

Poulets de race Merlerault.

Pour le Parc, outre la sauvegarde d'une biodiversité, le travail mené avec le lycée agricole permet d'envisager une diversification des filières de production pour les agriculteurs : la filière d'élevage de poulets fermiers à partir de la race Merlerault pourrait démarrer en 2007.

Parc naturel régional Normandie-Maine
Maison du Parc - BP 5 - 61320 Carrouges
Tél : 02 33 81 75 75 - Fax : 02 33 28 59 80
Mail : Parc.normandie-maine.agriculture@wanadoo.fr
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

PILAT

UN SITE INTERNET POUR LES ECO-ACTEURS DU TERRITOIRE



Le Parc naturel régional du Pilat a créé un site internet interactif afin de dialoguer avec les entreprises de son territoire engagées dans la performance environnementale (accès à leurs documents personnalisés via un login et un mot de passe). Le site <http://parc-pilat-ecoacteurs.fr> apporte aussi des informations susceptibles d'intéresser les éco-acteurs (synthèse des réglementations environnementales, gestion des déchets de chantier, formation des artisans du bâtiment...)

Parc naturel régional du Pilat
Maison du Parc - Moulin de Virieu
2, rue Benay - BP 57
42410 Pélussin
Tél : 04 74 8752 01
Fax : 04 74 8752 02
Mail : info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr

LES 3 PARCS DU NORD-PAS DE CALAIS

« VIVONS NOTRE PAYSAGE ! »

Les trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais (Avesnois, Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut) accompagnent les habitants de leur territoire dans leurs projets de construction, de restauration et d'aménagement paysager en mettant à leur disposition une plaquette intitulée « Vivons notre paysage ».



Ph. PNR Nord-Pas de Calais

Sur les trois Parcs, 50 000 plaquettes sont diffusées dans les communes, les services de l'Équipement, les offices notariaux afin d'informer en amont des travaux sur toutes les questions relatives à la qualité du bâti et à la préservation du paysage environnant, choix des plantations, etc. En complément, chacun des trois Parcs propose aux propriétaires conseils individuels, stages, acquisition de végétaux et publications sur le patrimoine naturel et architectural.

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
17, rue Jean Roisin
BP 73 - 59028 Lille Cedex
Tél : 03 20 12 89 12
Fax : 03 20 12 89 39
www.enr-lille.com

HAUT-JURA

"Mappemonde", une coopération entre le Haut-Jura et l'Alto Bellunese



En 2004, le projet MAPPEMONDE, monté par le Parc naturel régional du Haut-Jura en coopération avec le Groupe d'Action Locale italien de l'Alto Bellunese, reçoit le soutien financier du volet coopération de Leader +. « Ce projet vise à faire en sorte que les habitants des deux territoires (adultes et enfants), de même que leurs visiteurs, considèrent l'environnement comme un patrimoine commun à préserver d'abord, et à découvrir ensuite, au même titre finalement qu'un monument historique. C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer un mode de découverte innovant associant interactivité, multimédia, jeu et pédagogie : les audiovidéoguides », précise Murielle Jakubek, chargée de mission Education à l'environnement au Parc du Haut-Jura.



Ph. PNR Haut-Jura

Séance de travail commune entre les jeunes français et italiens pour le choix définitif des "commandements". Lieu: Monte Rite en Italie

L'une des actions phares de ce projet global a consisté à faire réfléchir des jeunes des deux territoires, en coopération, sur la rédaction de "chartes de bonne conduite en milieu naturel" regroupées dans l'"ABC-Vert". Environ soixante-dix jeunes français et italiens de 9-19 ans ont suivi, sur leur temps

de loisir, des animations réalisées par des professionnels de l'éducation à l'environnement et par une illustratrice. L'objectif était, dans un premier temps, de bien comprendre le fonctionnement et les fragilités des grands milieux des deux territoires (milieux humides, prairiaux, forestiers et rupestres), et dans un second temps de rédiger et illustrer un document commun d'une trentaine de pages, trilingue (français, italien et anglais) qui propose et explique, milieu par milieu, le "bon comportement" à adopter

lors d'une sortie pédestre*.

Cet "ABC-Vert" sera distribué à toutes les personnes qui, dès l'été 2006, emprunteront des audiovidéoguides pour découvrir le patrimoine naturel du Parc du Haut-Jura et de l'Alto Bellunese.

* Ce projet de coopération inter-jeunes a par ailleurs été marqué par une visite des haut-jurassiens à leurs homologues italiens, dans les Dolomites, en juillet 2005.

Parc naturel régional du Haut-Jura
Maison du Parc
39310 Lajoux
Tél : 03 84 34 12 30 - Fax : 03 84 41 24 01
Mail : parc@parc-haut-jura.fr
www.parc-haut-jura.fr

Chercher et expérimen Dans quelles condition

Expérimenter est une des missions des Parcs naturels régionaux. Un récent article du Monde (*) notait même qu'elle faisait partie (déjà !) de notre "tradition" ! L'expérimentation est l'une des facettes de la recherche appliquée sur les territoires des Parcs. Mais la gestion territoriale n'avance pas au même rythme que la recherche. Il nous faut aider les scientifiques à travailler sur les questions transversales qui sont les nôtres et les Régions réclament davantage de transfert de nos innovations sur les territoires voisins. Nous avons demandé à un président de Parc, lui-même scientifique, à une élue régionale et à un chercheur de confronter leurs points de vue sur ce sujet épineux. Ils sont finalement assez optimistes.

(*) Un article du Monde du 9 février, consacré à l'action menée par le Parc du Luberon contre la pollution lumineuse nocturne, précisait qu'« une telle initiative était conforme à la tradition d'expérimentation des Parcs. »

Parcs : Les Parcs doivent avoir une activité expérimentale et, en même temps, assurer la gestion quotidienne de leur territoire. Est-ce bien compatible ?

● **Philippe Girardin** : Oui, je crois. Les scientifiques savent qu'il faut aider les Parcs à anticiper les questions des acteurs de terrain et des élus. A l'inverse, les Parcs sont des milieux particulièrement favorables à ce type de travaux. On y trouve des personnels compétents, on a du temps et quelquefois même un peu de moyens pour traiter des questions différentes de celles que traite la recherche généralement. La recherche se fait de plus en plus souvent sur le terrain, pas dans un laboratoire.

Parcs : Avez-vous des exemples concrets en tête ?

● **Philippe Girardin** : Bien sûr. Un travail vient d'être mené avec six Parcs naturels régionaux et plusieurs équipes de recherche sur la préservation de la biodiversité des prairies et l'impact des pratiques agricoles. C'est un sujet qui intéresse les chercheurs, et ils ont choisi les Parcs comme territoires d'expérimentation parce qu'ils y ont trouvé des gens qui connaissaient le terrain, qui avaient le contact avec des agriculteurs et qui offraient des milieux très différents, de la Camargue aux prairies de montagne en passant par la Brenne.

Parcs : Dans le Parc des Ballons des Vosges, puisque vous en êtes le président, comment répondez-vous à cette vocation de recherche ?

● **Philippe Girardin** : Nous travaillons en amont, avec un conseil scientifique qui fonctionne bien parce qu'on y trouve des scientifiques de Lorraine, d'Alsace, de Bourgogne et même de Franche-Comté, ce qui lui permet d'être très pluridisciplinaire. C'est ce conseil scientifique qui a soutenu le travail mené, par exemple, depuis plusieurs années sur la gestion des paysages. Il y a quelques années, parler de paysage, dans un conseil municipal, cela faisait sourire. Aujourd'hui, on ne fait plus un plan local d'urbanisme sans intégrer la question du paysage.

« C'est notre conseil scientifique qui a soutenu le travail mené, par exemple, depuis plusieurs années sur la gestion des paysages. »

Philippe Girardin

Parcs : Anne-Marie Stievenart, vous avez une expérience à la fois similaire et différente avec les Parcs du Nord et du Pas-de-Calais.

● **Anne-Marie Stievenart** : Dans le Parc de l'Avesnois, par exemple, nous avons travaillé avec les agriculteurs sur la préservation du bocage, qui est fondamental pour cette région. En ce qui concerne les zones humides, nous avons mené deux programmes différents, dont l'un n'est peut-être plus expérimental, mais naturellement, l'expérimental d'hier, c'est la règle d'aujourd'hui. Nous faisons une étude sur l'évolution des zones humides

ter dans les Parcs.

s ?

par le suivi de bioindicateurs, notamment de l'avifaune. Ce que je voudrais dire, surtout, c'est que ces expérimentations en relation avec des scientifiques, demandent beaucoup de temps et les moyens afférents à la recherche ; ce qui n'est pas toujours facile à obtenir.

● **Philippe Girardin** : C'est vrai que le temps n'est pas le même pour un chercheur et pour les élus. Il est quelquefois difficile à ces derniers de comprendre qu'un chercheur peut avoir besoin de quatre ans pour répondre à une question !

● **Anne-Marie Stievenart** : En fait, nous attendons beaucoup des chercheurs en matière de méthodes d'action. Un exemple précis : la méthodologie du ministère de la Culture pour les inventaires du patrimoine bâti, c'est l'exhaustivité. Sur un canton du Parc de l'Avesnois, je me souviens que la DRAC a eu besoin de neuf ans pour le finir ; et une fois terminé, il s'est avéré inutilisable par les élus ! Nous avons, dans les Parcs, élaboré avec le soutien de la DRAC, une méthode d'inventaire du patrimoine bâti qui a permis une réalisation rapide et qui a été immédiatement opérationnelle.

Parcs : Etienne Landais, compte tenu de ce que dit Anne-Marie Stievenart, êtes-vous persuadé que les chercheurs sont toujours à leur place sur un territoire ?

● **Etienne Landais** : Il n'y a aucun problème particulier à ce qu'un chercheur travaille sur le terrain. Pour prendre un exemple que je connais bien, la recherche agronomique, depuis toujours, mène une grande part de ses activités sur des terrains divers, exploités ou pas par l'agriculture, en forêt, dans des espaces naturels ou préservés... Ce qui est nouveau, c'est qu'elle se concentrait jadis sur les systèmes de production et qu'elle travaille de plus en plus désormais sur les enjeux du développement durable.

Ce qui me frappe dans les exemples que vous citez, c'est la diversité des parties prenantes et leur mise en réseau. C'est une question clé, me semble-t-il. D'un côté des gestionnaires, des élus, et de l'autre les techniciens des Parcs, avec leur regard sur la conservation, et puis, le point de vue des utilisateurs, les agriculteurs et le public qui vient visiter les sites, et les scientifiques, qui n'avaient pas l'habitude de travailler de cette façon-là. La vraie nouveauté est là, dans la multiplicité des parties prenantes.

● **Philippe Girardin** : Un bon exemple de l'intégration des différents réseaux : un appel d'offre "Agriculture et développement durable" a été lancé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), géré par l'INRA. Ont répondu plusieurs équi-

pes de recherche qui ont associé des Parcs. Les chercheurs ont trouvé judicieux de prendre des Parcs pour partenaires, aux côtés d'instituts techniques, ou des chambres d'agriculture.

Parcs : Anne-Marie Stievenart, en Région Nord-Pas-de-Calais, les conseils scientifiques de plusieurs Parcs ont mutualisé leurs moyens.

● **Anne-Marie Stievenart** : Plus exactement, et cela a pu nous être reproché, il n'y a qu'un seul conseil scientifique pour les trois Parcs de la région. Cela peut apparaître comme un inconvénient parce que les enjeux sur ces trois territoires ne sont pas tous les mêmes, mais le partenariat avec la communauté scientifique exige du temps et des moyens de la part des Parcs, comme de la part de la communauté scientifique. Cette mutualisation peut leur permettre de travailler plus efficacement.

● **Etienne Landais** : La constitution de réseaux avec plusieurs types d'acteurs est essentielle, parce que les recherches de ce type sont lourdes et chères. Donc, la meilleure manière d'attirer la communauté scientifique sur ces enjeux-là, c'est de leur trouver des financements. Et dans le mode d'organisation actuelle de la recherche, les guichets qui attribuent des financements se multiplient. C'est ce que la société contemporaine a trouvé pour nous empêcher de choisir nous-mêmes nos sujets de recherche.

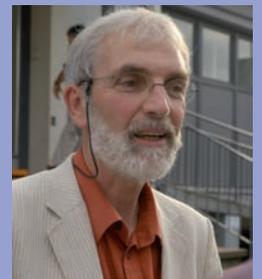
● **Anne-Marie Stievenart** : Tout à fait d'accord !

● **Etienne Landais** : Cela signifie que pour financer des recherches nouvelles, nous devons pré-formater des réponses aux appels d'offre et y répondre dès qu'ils se présentent. Si les réseaux ne fonctionnent pas déjà avec les Parcs, les gens de l'environnement, etc., nous sommes incapables de

répondre dans les délais et de satisfaire aux exigences de légitimité à la fois scientifique et socioéconomique. C'est tout l'enjeu de la construction de ces réseaux.

Parcs : Anne-Marie Stievenart, avez-vous l'impression qu'une marge de progrès est encore possible dans les Parcs que vous suivez, sur cette question de la recherche ?

● **Anne-Marie Stievenart** : Oui, si nous parvenons à rapprocher mutuellement nos points de vue. Le conseil scientifique se pose un peu en gardien du temple de



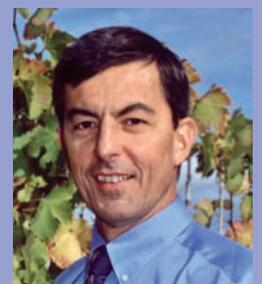
PHILIPPE GIRARDIN

est président du Parc naturel des Ballons des Vosges depuis 2004, après avoir été membre de son conseil scientifique. Agronome et Docteur en Écologie, comme directeur de recherche à l'INRA il mène des recherches sur l'impact environnemental de l'agriculture. Il est aussi, entre autres, à l'origine des vergers conservatoires alsaciens de pommiers, créateur de plusieurs associations, dont récemment "Énergies citoyennes de la Weiss" .



ANNE-MARIE STIEVENART

est présidente de la Commission Développement durable et Environnement au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Elle préside également Espaces Naturels Régionaux (fédération des trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais et du Centre régional de ressources génétiques) et est vice-présidente du Parc naturel régional de l'Avesnois.



ETIENNE LANDAIS

dirige l'École nationale supérieure d'agronomie de Montpellier. Docteur vétérinaire, chercheur au CIRAD puis à l'INRA, spécialiste des systèmes d'élevage, il a élargi ses domaines de compétences aux relations entre agriculture et territoire et au développement durable. Il a été membre du Comité consultatif national d'éthique de 1999 à 2002.

Naturellement, l'expérimental d'hier, c'est la règle d'aujourd'hui.
Anne-Marie Stievenart

La vraie nouveauté est là, dans la multiplicité des parties prenantes.
Etienne Landais

Chercher et expérimenter dans les Parcs.

la connaissance, tout de même... Nous avons évidemment besoin de cette connaissance scientifique, rigoureuse. Mais souvent, ou parfois, ou de temps à autre, les Parcs sont plus considérés comme des terrains de recherche que comme des partenaires de la recherche en eux-mêmes. Sur ce sujet-là, nous avons peut-être des progrès à faire. En tous cas, c'est mon point de vue d'élue.

D'autre part, le slogan des Parcs, c'est "expérimenter pour agir" et je ne voudrais pas oublier que nous travaillons aussi sur la capitalisation des connaissances et leur transmission.

● **Etienne Landais** : C'est vrai, l'objectif principal des expérimentations et des recherches que nous avons à mener ensemble, tourne autour de la production de connaissances pour l'action. Ce qui nous ramène à mon domaine actuel d'activité, la formation. Cette connaissance pour l'action, nous l'appelons "ingénierie". Elle fait appel aux sciences humaines et sociales, aux sciences de la décision, etc. Or, on forme des ingénieurs dans le domaine industriel ou en agronomie, pas dans le champ de l'environnement et de l'écologie. Je crois que nous devons com-

blir ce fossé. C'est en tous cas ce que nous souhaitons développer, en relation notamment avec l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) qui forme les agents des Parcs, et qui est hébergé sur le site même de l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSAM) que je dirige à Montpellier.

Parcs : Quels sont les thèmes prioritaires sur lesquels des recherches-expérimentations pour l'action sont nécessaires aujourd'hui ?

● **Philippe Girardin** : Nos territoires sont de plus en plus confrontés à la question de la gestion harmonieuse de l'espace ; entre urbanisation, agriculture, etc. C'est une vraie mine de questions de recherche. Et comme le dit Anne-Marie Stievenart, les Parcs ont des attentes, des questions concrètes qui demandent des réponses concrètes, des approches nouvelles qui permettent aux élus de mieux gérer leurs plans locaux d'urbanisme, entre autres.

Autre sujet : qu'est-ce que la "durabilité" d'un territoire aujourd'hui ? Je pense que nous sommes un peu démunis, même s'il existe de nombreux outils au niveau international, pour appliquer cette notion-là dans nos territoires.

Parcs : Qu'attendez-vous des chercheurs sur ces sujets-là ?

● **Philippe Girardin** : Nous attendons d'abord qu'ils nous fournissent une méthode d'évaluation. Les territoires manquent de méthode pour évaluer leur durabilité.

● **Anne-Marie Stievenart** : Nous avons aussi une marge de progrès à exploiter. Il ne faut jamais oublier que les Parcs naturels régionaux sont des espaces habités. Il me semble que les sciences humaines sont trop peu présentes dans le travail des chercheurs avec les Parcs.

Parcs : Dernier point, puisque les Parcs ont pour mission d'expérimenter, ils sont censés être en avance sur les autres territoires et devraient donc avoir le souci de transférer cette compétence nouvelle acquise par l'expérimentation. Qu'en pensez-vous ?

● **Anne-Marie Stievenart** : Oui, notre expérience acquise dans l'aide aux communes pour le travail sur les plans locaux d'urbanisme, ou l'aide à l'élaboration des SCOT, est certainement transférable à d'autres territoires. En matière de méthodologie de spécialisation, de mutualisation des pratiques ou de guides pour l'action, les transferts sont possibles, à condition,

évidemment que les territoires soient demandeurs et qu'eux-mêmes possèdent une ingénierie qui leur permette d'utiliser ces connaissances.

Parcs : Alors, comment faire pour qu'ils soient demandeurs ?

● **Anne-Marie Stievenart** : Les trois Parcs de la Région Nord-Pas-de-Calais, qui représentent à peu près un quart de la surface de la région, ont été des territoi-

res d'expérimentation des politiques régionales d'environnement et de développement durable. Le conseil régional leur demande maintenant de transférer ces politiques sur d'autres territoires régionaux. C'est un des articles de la convention qui nous lie.

● **Philippe Girardin** : Toutes les Régions demandent à leurs Parcs de transférer sur des sujets comme les nouveaux types de gouvernance. Les Parcs tâtonnent sur ce sujet et nous aurions intérêt à le travailler avec des chercheurs en science sociale.

Nous devrions également transférer notre capacité à produire de la culture de territoire. Là aussi, nous sommes attendus par les régions, les départements, pour travailler ces notions dans les pays, les communautés de communes. La difficulté vient du fait que nos partenaires chercheurs, eux, sont organisés en filières. Pour répondre à ce type de question, il faut s'adresser quelquefois à 5, 6 ou 7 labos différents.

● **Etienne Landais** : Je confirme, et je vais même au-delà. Les espaces dans lesquels les questions d'environnement et de biodiversité se posent aujourd'hui avec le plus d'urgence, d'ampleur, et d'insistance, ce ne sont pas les vôtres, mais les territoires péri-urbains, voire urbains. C'est là, paradoxalement, que l'expérience des Parcs va être la plus sollicitée dans les années à venir. Nous sommes confrontés tous les jours à des demandes sur ces questions.

● **Philippe Girardin** : Avant de terminer, je voulais préciser qu'une réflexion se mène aujourd'hui autour de la création d'un conseil d'orientation Recherche, Ethique et Prospective au niveau de la Fédération des Parcs (*), qui sera composé d'une grande majorité de chercheurs et d'autres personnalités extérieures. Ce n'est pas du tout pour remplacer ce qui se fait au niveau de chaque Parc, mais pour essayer d'anticiper un certain nombre de questions au niveau national, voire international, et nous aider au niveau de notre réseau à avoir une démarche prospective, à ne pas rester le nez sur le guidon.

Les espaces dans lesquels les questions d'environnement et de biodiversité se posent aujourd'hui avec le plus d'urgence, d'ampleur, et d'insistance, ce ne sont pas les vôtres, mais les territoires péri-urbains, voire urbains. C'est là, paradoxalement, que l'expérience des Parcs va être la plus sollicitée dans les années à venir.

Etienne Landais

(*) L'animation de la réflexion pour la mise en place de ce conseil d'orientation a précisément été confiée à Philippe Girardin.

UNE ÉDUCATION À L'ÉCOCITOYENNETÉ



Ph. Samuel Dhote.

Quelle planète laisserons-nous en héritage ? Les Parcs naturels régionaux ont acquis une culture du développement durable, et ils savent que, pour répondre à la question, on ne peut se limiter à la protection de la nature, qu'il faut l'inclure dans un projet de comportement, de vie. Avec plusieurs partenaires, les collectivités locales des Parcs forment les écocitoyens de demain, accompagnent les enseignants dans leur recherche de pédagogie

active et, finalement, forment une génération de jeunes plus responsables de leur territoire local et plus conscients des conséquences planétaires de leurs actes quotidiens. ● ● ● ● ● ●

UNE ÉDUCATION À L'ÉCOCITOYENNETÉ



Ph. Samuel Dhote.



Ph. PNR Vercors.

Depuis toujours, l'éducation à l'environnement fait partie des missions de base des Parcs naturels régionaux. Mais, depuis 1992 et la Conférence de Rio, la France comme les autres pays européens se sont progressivement convaincus que notre planète devait s'engager dans des politiques de développement économique dit "durable", qui n'oublieraient aucune de ses dimensions, ni sociale, ni démocratique, ni environnementale. Depuis, les pouvoirs publics ont intégré cette notion dans leurs politiques nationales et locales, et la volonté commune des Parcs naturels régionaux et de l'Etat a abouti, en novembre 2001, à la signature d'une "Charte pour l'éducation à l'environnement" conjointement signée par Jack Lang, ministre de l'Education nationale, et Jean-Paul Fuchs, alors président de la Fédération des Parcs. Cette signature a donné naissance à 26 autres conventions

entre l'Education nationale et les Parcs pour en décliner les objectifs sur le terrain. Dans le même temps, l'Education nationale intégrait dans ses programmes l'éducation à l'environnement pour un développement durable et allouait pour cela des heures aux enseignants de primaire, des collèges et des lycées.

Aujourd'hui, la réflexion collective a fait un pas supplémentaire. Il ne suffit pas, en effet, d'expliquer aux enfants – ou tout simplement aux jeunes – comment va le monde et ce qu'il risque de devenir si personne ne fait rien. Il faut leur dire que leur propre comportement peut tout chan-

ger, que leur environnement immédiat et lointain ressemblera à ce qu'ils en feront. On les rend alors responsables de leur avenir, on en fait de véritables "écocitoyens". Il ne s'agit plus de préserver une nature en perdition, mais de promouvoir des valeurs qui éviteront au monde d'imploser dans un futur proche : le respect, la liberté individuelle, mais aussi la responsabilité du bien commun, la solidarité.

Partenaires au service de l'Education

La Fédération des Parcs travaille bien entendu en étroite collaboration avec l'Éducation nationale sur ce sujet et pas seulement au niveau parisien de signature d'une charte ! Car pour les enseignants dans les classes, les inspections académiques, et même dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), le travail sur l'écocitoyenneté avec les Parcs n'est pas une "cerise sur le gâteau". Ce n'est plus un luxe exceptionnel, comme pouvaient l'être les classes de neige dans les années 60 et 70. Il s'agit d'une possibilité d'enrichissement de plusieurs matières et de l'accomplissement, dans de bonnes conditions, d'une partie du programme des classes primaires et secondaires définie par l'Etat.

Pour en savoir plus, nous avons interrogé Claude Bussière, Inspectrice pédagogique régionale dans l'Académie de Clermont-Ferrand, chargée de mission académique "Education à l'environnement pour un développement durable" en collaboration avec son collègue d'histoire-géographie, qui travaille sur ces sujets avec les Parcs de sa région. « *La circulaire du 8 juillet 2004, précise-t-elle, nous fixe des objectifs précis d'éducation à l'environnement pour un développement durable qui s'appuie sur les enseignements disciplinaires. Ce doit être une démarche systémique concernant l'environnement, l'économie, le social et le culturel qui ne concerne donc pas seulement les professeurs de sciences de la vie et de la terre, mais aussi ceux des autres disciplines enseignées. Pour*



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

nous, un projet d'éducation à l'environnement pour un développement durable dans un établissement doit concerner une équipe éducative. Ce qui nous paraît particulièrement intéressant dans le partenariat avec les Parcs naturels régionaux, c'est que, bien sûr, l'Education nationale porte le projet, mais les enseignants travaillent aussi avec des intervenants extérieurs qui leur parlent du terrain, le leur. Les enfants sont évidemment intéressés par ces actions, parce qu'ils n'y entendent pas une pensée unique et y mènent une recherche vivante et concrète sur des problématiques du territoire. Il faut bien dire que les enfants qui habitent dans un Parc sont un peu privilégiés de ce point de vue-là. »

Le Parc naturel régional Livradois-Forez, par exemple, travaille depuis 15 ans avec les écoles et les collèges de son territoire. En 2004, le Rectorat de Clermont-Ferrand a signé une convention de partenariat avec le Parc qui se traduit par la réunion, une fois par an, d'une commission rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués. Ce qui est remarquable dans ce partenariat — le mot n'est pas trop fort —, c'est la volonté de créer un véritable label de qualité des prestations pédagogiques des acteurs du territoire (structures accueillant du public scolaire : musées, associations, agriculteurs, centre d'éducation à l'environnement,...). Il est le fruit d'une collaboration étroite entre le Parc et l'Education nationale autour d'un référentiel d'évaluation des prestations proposées par ces structures qui sont aussi des acteurs économiques. Dans le cadre de ce partenariat, le Rectorat a désigné un correspondant culturel, un professeur qui, parallèlement à son emploi en établissement scolaire, est missionné pour l'équivalent de trois heures d'enseignements par semaine au Parc, afin d'aider les enseignants locaux à monter leurs projets, et pour impulser la conception des plaquettes pédagogiques éditées par le Parc.

Pour ces entreprises à vocation touristique et scolaire, c'est, en retour, un signe fort de reconnaissance et, de leur côté, les collègues de Jeunesse

et Sports sont convaincus que ce pourrait être un réel facteur de développement du tourisme rural dans cette région. Devant cette réussite un peu exemplaire, le Parc des Volcans d'Auvergne, qui se trouve également sur le territoire de l'Académie de Clermont-Ferrand, va enrichir ses propres actions pédagogiques de l'expérience du Livradois-Forez.

Les réseaux d'éducation à l'environnement

Pour mener ces actions, les Parcs s'appuient sur deux autres partenaires, le Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable et l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE). Le premier est une plateforme de rencontre et d'échange entre les grands réseaux qui travaillent sur le sujet, une force de réflexion et de propositions. S'y retrouvent les syndicats enseignants, France Nature Environnement, les grands réseaux d'Education populaire comme les CEMEA, Léo Lagrange, les Francas ou la Ligue de l'enseignement, des Fondations, etc. Pour ce collectif de réseaux nationaux, les Parcs représentent un précieux ancrage territorial.

Les relations sont différentes avec l'UNCPIE dans la mesure où les Centres permanents d'initiatives pour l'Environnement et les Parcs se sont créés au cours de la même période, quelquefois sur les mêmes territoires, à tel point que des CPIE ont pu participer à la naissance d'un Parc et qu'à l'inverse, aujourd'hui encore, le Parc naturel régional du Vercors par exemple confie en permanence sa mission d'éducation à l'écocitoyenneté à un salarié du CPIE local. Il y a aussi des différences entre les deux réseaux, évidemment, comme l'explique le président de l'UNCPIE, Yvon Bec au cours de l'interview page suivante.



Ph. UNCPIE

Tous les Parcs portent ces valeurs qui fondent leur pédagogie, mais leurs réalisations sont bien différentes suivant les caractéristiques de chaque territoire et les personnalités qui travaillent sur cette mission. Le Parc Livradois-Forez travaille en étroite collaboration avec son Rectorat, un autre va former les enseignants pour les rendre autonomes, un troisième propose à ses lycéens de participer à la redéfinition du territoire...

Pédagogie active à grande échelle

Le Parc naturel régional du Luberon, lui, propose des actions éducatives dans 380 classes de son territoire, parmi les plus densément peuplés des Parcs naturels régionaux ! Il s'appuie, pour ce faire, sur une commission pédagogique composée des partenaires financiers, de représentants des intervenants, d'élus et techniciens du Parc et, bien évidemment, des représentants de l'Education nationale, des inspecteurs pédagogiques régionaux aux enseignants. Ce partenariat avec l'Education nationale a été acté par une convention avec le

Rectorat dès 1997. Afin d'être au plus près des attentes des enseignants, un réseau de "correspondants Parc" a été mis en place, comprenant un représentant dans chaque collège et lycée du territoire.

Cette collaboration a permis la mise à disposition d'un enseignant trois heures par semaine, à Apt, pour animer une opération innovante de découverte du territoire et de ses enjeux : "mon collège en Luberon". Chaque collégien vit ainsi un parcours éducatif, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, composé de sorties de terrain et d'interventions en classe en lien avec les programmes d'enseignement, les missions d'un Parc et les ressources du territoire. Un classeur a été créé afin d'accompagner l'élève dans ce parcours.

Un programme annuel propose en outre 20 actions pédagogiques, de la maternelle au lycée, avec la volonté de placer l'élève comme un acteur de son territoire. A Buoux, le Château de l'Environnement, en pleine



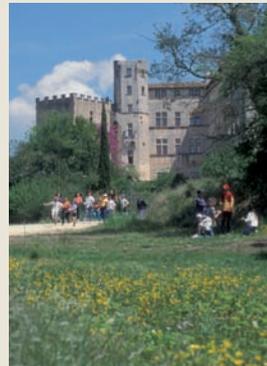
Ph. PNR Livradois-Forez.

Témoignage

Danièle Pic :

« Il s'agit de politique au sens noble, et cela passionne les collégiens. »

Danièle Pic est enseignante à la retraite, vice-présidente du Conseil général de la Drôme et 1^{ère} vice-présidente du Parc naturel régional du Vercors. Elle y co-anime la Commission Education au territoire. « Aujourd'hui, affirme-t-elle, notre action sur le terrain dépasse largement l'éducation à l'environnement, que ce soit pour les élèves des écoles du Parc, ou pour ceux qui viennent d'ailleurs, quelques jours par an. L'avenir de la terre, ce sont les jeunes, bien sûr. Et pour nous il n'est pas question qu'ils voient le Parc comme une réserve d'indiens. Le Parc doit permettre de vivre le mieux possible. C'est pourquoi nous leur apprenons les grands principes, et aussi les gestes quotidiens qui vont permettre de gérer l'eau, de traiter les déchets ménagers, de protéger la forêt... Ces questions abordées au niveau local conduisent inévitablement à les élargir au plan national, puis mondial. Les collégiens veulent savoir quel monde nous allons leur laisser en héritage et nous leur expliquons que les oiseaux seront vraiment protégés quand, en bout de chaîne, les pesticides auront disparu ! Tout cela les passionne, et il s'agit bien de politique au sens noble du terme. »



Ph. PNR Luberon.

Le château de l'Environnement à Buoux, dans le Vaucluse.



nature, est devenu un centre de séjour pour les élèves et un centre de ressources pour les enseignants. Les classes, du Luberon et d'ailleurs, peuvent y être hébergées pour y vivre

un séjour de sensibilisation et de découverte du milieu et du patrimoine ; deux animateurs spécialisés dans le domaine choisi accompagnent chaque classe, de la préparation du séjour à son évaluation...

Jocelyne Piot, élue du Luberon et qui préside la commission "Éducation" du Parc, ne note de réelle difficulté qu'avec les lycéens, parce qu'ils sont très préoccupés par leur orientation, par l'approche du bac, etc. Et puis, leur âge réclame une pédagogie adaptée. C'est pourquoi le Parc prépare l'organisation de débats, courts, sur la biodiversité avec une entrée philosophique, et hors du temps scolaire, en partenariat avec les "clubs ados" de Jeunesse et Sports.

L'homme-citoyen au centre du territoire

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a quant à lui choisi d'accompagner 200 classes par an. Il coordonne un réseau d'associations, en partenariat avec l'Éducation nationale, et ce réseau intervient auprès des enseignants pour leur proposer des programmes dont ils peuvent se saisir pour animer leur enseignement. Le principe général choisi pour ce travail tourne autour de l'homme-citoyen, centre du territoire, responsable, hier, aujourd'hui comme demain de l'évolution de son paysage. C'est ainsi qu'en 2004, une classe de CE 2 a commencé à aménager une mare. Toute l'année, les élèves ont travaillé autour de la mare, de son histoire, de

son environnement, des relations qu'elle avait et qu'elle a maintenant avec les habitants alentour. Ils l'ont nettoyée et en ont aménagé les accès, ce qui leur a permis de revenir s'y promener avec leurs parents et des copains.

En 2005, 6 classes de lycées, par petits groupes et sous la conduite d'une équipe d'enseignants de quatre disciplines différentes, ont travaillé sur les enjeux du territoire, à la suite d'une journée passée sur le terrain. En janvier 2006, ils commencent à préparer une exposition de leur travail qui sera présentée aux habitants du territoire lors d'une semaine de restitution en juin. Une autre école travaille depuis plusieurs années sur un marais, ce qui permet aux enfants de s'approprier ce milieu naturel délaissé. A partir de ces réalisations, l'équipe du Parc, elle, réfléchit à de nouveaux thèmes qui mériteraient d'être expérimentés, toujours sur le même principe : "Territoire et citoyenneté".



Ph. PNR Vosges du Nord

Ecocitoyens au-delà des frontières

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord prépare également des programmes pédagogiques à l'usage des enseignants, sur le patrimoine, l'environnement, l'énergie, la connaissance, de son territoire. Chaque année, il lance un thème de travail



Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine

Interview

Yvon Bec : "Nous travaillons sur les mêmes enjeux"



Yvon Bec, président de l'UNCPIE

Parcs : Quel est le fil conducteur du travail des CPIE ?

Yvon Bec : Depuis l'origine, l'UNCPIE travaille sur une notion qui nous paraît capitale, la "responsabilité" que porte chaque individu, groupe ou pays, face à l'avenir de son environnement. L'ensemble des 74 centres qui sont fédérés à l'Union nationale, travaillent dans ce sens.

Parcs : Quelle est, rapidement, l'histoire des CPIE ?

Y. B. : Ils ont été imaginés par l'Etat en 1974, celui-ci constatant qu'il ne pouvait suffire à développer l'écocitoyenneté dans la population. Le ministère de l'Environnement, avec l'Éducation nationale, l'Agriculture et Jeunesse et Sports ont ainsi créé un réseau d'associations fédérant des groupes divers et des associations locales et leur ont demandé de gérer ensemble des centres permanents avec hébergement. Au début, l'Etat nous a subventionné, a mis du personnel à notre disposition. Aujourd'hui la part d'autofinancement dans le budget d'un CPIE est beaucoup plus importante, grâce à nos diverses activités : nous accueillons des groupes, des classes, nous animons des formations pour le CNFPT, nous menons des études pour le compte de collectivités locales, en particulier dans les régions où il n'y a pas de Parc naturel ! Ce qui fait notre force, c'est que nous sommes structurés comme un service public, mais que nous fonctionnons avec la souplesse d'une association.

Parcs : Mais pourquoi ce partenariat un peu privilégié avec les Parcs ?

Y. B. : Parce que nous avons les mêmes valeurs. Nous sommes des éveilleurs à l'écocitoyenneté. Ainsi, nous pouvons être un partenaire naturel pour un Parc, mais nous sommes aussi animateurs de territoires en dehors des Parcs. Là où une idée de Parc naît, nous participons à son éclosion. Mais nous travaillons aussi avec les Agences de l'eau. Celle de Loire-Bretagne, par exemple, a signé une convention avec les 20 CPIE du bassin versant de la Loire.

Il faut resserrer tous ces liens, car nous sommes tous différents, mais nous travaillons sur les mêmes enjeux".

que les établissements intègrent dans leurs programmes. D'autre part, la thématique du développement durable fait partie des programmes optionnels de seconde au lycée de Bitche, le "lycée de la Biosphère". Car le Parc naturel régional des Vosges du Nord est également Réserve de Biosphère de l'UNESCO, de même que le Natur-Park Pfälzerwald (le parc naturel de l'autre côté de la frontière, dans la forêt du Palatinat). Un groupe de travail franco-allemand s'est créé avec des enseignants des deux pays. Ils montent ensemble des projets sur le thème des "Forêts sans frontière", forment d'autres enseignants et organisent des jeux en forêt avec leurs classes respectives pour apprendre à se connaître en apprenant à connaître... la forêt.

5000 enfants agissent dans les écoles écocitoyennes

« Chacun doit agir à son niveau pour que les petits efforts individuels, en s'ajoutant, forment un grand et bel avenir pour tous. ». C'est ainsi que Daniel Percheron, président du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, s'adresse aux enfants dans « Le petit livret de mon école éco-

de-Calais ! Chaque école monte son projet mais les 5 000 enfants des 50 écoles écocitoyennes du territoire explorent ce langage nouveau. Ils surveillent la consommation énergétique de leur école. Ils mettent en place un tri sélectif. Ils inventent des jeux de cour évolutifs avec des artistes. Ils installent des nichoirs et des mangeoires. Ils participent au conseil des enfants, etc. Les enseignants, eux, adhèrent. Cette démarche pédagogique leur plaît car elle leur permet de faire évoluer leurs pratiques. Ils en redemandent.

Une équipe structurée et professionnelle en Lorraine

Le Service Éducation du Parc naturel régional de Lorraine est composé de 7 personnes. De plus, l'Inspection académique de Meurthe-et-Moselle met à sa disposition un enseignant, et le rectorat Nancy-Metz, un professeur de Sciences et Vie de la terre qui y consacre 6 heures par semaine. Par ailleurs, deux enseignants retraités s'occupent des contacts avec les secteurs de l'Éducation nationale. Cette équipe, plus importante qu'ailleurs, a donc les moyens d'animer un réseau de structures associatives, institutionnelles et privées comportant 30 à 35 partenaires comme des fermes pédagogiques, des musées, un office de tourisme, un château, un CPIE, des centres d'interprétation...



Ph. PNR Lorraine.



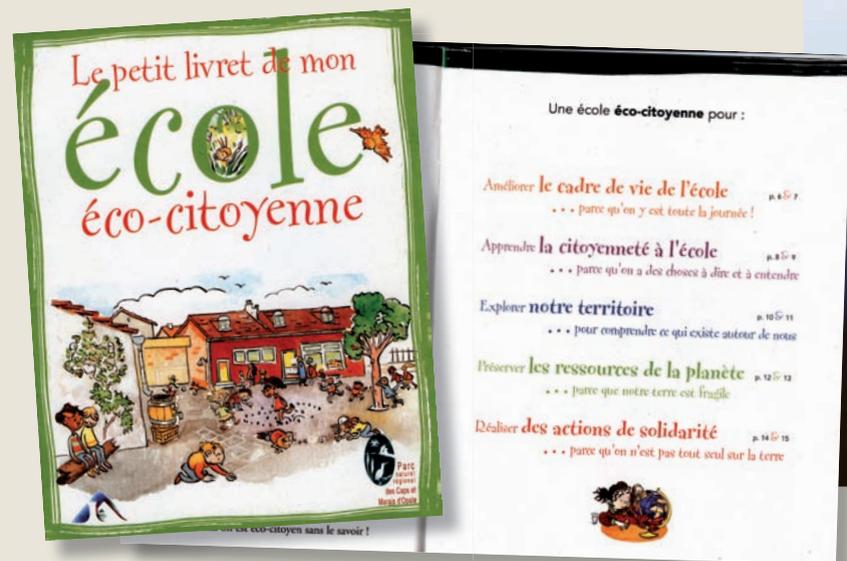
Ph. PNR Caps et Marais d'Opale



Ph. PNR Lorraine.

Depuis 1993, leurs propositions – près d'une centaine – sont regroupées dans trois catalogues d'offres pédagogiques (primaire, collèges et centres de loisirs). Depuis trois ans, le même esprit de connaissance des savoirs du territoire guide une offre auprès du grand public, communiquée également dans un catalogue. L'équipe anime des stages en IUFM et en formation continue sur le montage de projets de découverte dans un Parc. Chaque année, un budget est réservé pour emmener les enseignants visiter les sites, ce qui représente environ 10 journées découvertes et 300 à 400 enseignants impliqués.

Cette équipe évalue son travail et fait un bilan annuel complet (caractéristiques de la fréquentation et impact économique) qui donne l'occasion d'animer une rencontre de tout le réseau. C'est ainsi que le Parc a appris que 65% des écoles utilisent l'animation dans leur projet d'école, et que les thèmes abordés sont à 30% la protection de l'environnement, à 20% la citoyenneté, à 15% seulement la découverte du patrimoine local...



toiyenne », un des nombreux documents pédagogiques que l'équipe du Parc édite pour les écoles de son territoire. Car elle s'appuie plus que d'autres sur le partenariat avec les mairies et les élus locaux pour aider les enseignants à intégrer l'écocitoyenneté dans leurs programmes.

L'équipe enseignante d'une « école écocitoyenne », organise son projet autour de cinq axes : « améliorer le cadre de vie de l'école, parce qu'on y est toute la journée ; apprendre la citoyenneté à l'école, parce qu'on a des choses à dire et à entendre ; explorer notre territoire pour comprendre ce qui existe autour de nous ; préserver les ressources de la planète, parce que notre terre est fragile ; réaliser des actions de solidarité, parce qu'on n'est pas tout seul sur la terre. ». Les professeurs des écoles peuvent suivre des formations le mercredi ou même une formation continue de trois semaines, grâce au partenariat avec l'Inspection d'Académie du Pas-



Ph. PNR Vercors.

Le Vercors, laboratoire de l'éducation au développement durable

Florent Costa a cette particularité de travailler sur l'éducation pour le Parc naturel régional du Vercors sans en être salarié, puisqu'il est directeur du CPIE du Vercors qui lui a entièrement délégué cette mission pédagogique. Or, la pédagogie est pour beaucoup dans la renaissance de l'image et de l'attractivité de ce territoire de montagne.

Les Parcs situés en moyenne montagne sont nés pour lutter contre la désertification rurale qui menaçait ces territoires à la fin des années 60. Parmi les multiples initiatives qui avaient été prises pour redonner un élan au Vercors, l'accueil de scolaires, via les classes vertes ou de neige, figurait en bonne place. Pendant longtemps, la découverte des milieux montagnards a servi de support aux démarches éducatives. Aujourd'hui, les secteurs du Parc du Vercors qui sont situés à la périphérie des villes sont très habités. Cette évolution fait que le territoire est devenu un vaste centre d'intérêt pédagogique sur le devenir de ces grands espaces. La gestion de l'eau, de la pression fon-

cière, des milieux naturels et la cohabitation entre l'homme et les espèces posent problème. Les enjeux ne sont pas minces et une éducation à l'écocitoyenneté des petits montagnards, comme des petits visiteurs des classes citadines, ne peut éluder ces questions.

Les projets d'éducation du Parc du Vercors s'appuient donc sur la compréhension des enjeux locaux, en proposant des démarches d'enquêtes autour des problématiques de développement durable, en aidant les enseignants à entrer dans cette démarche, en mettant en ligne ses outils pédagogiques (<http://www.parc-du-vercors.fr/CPIE/productions/classes/index.html>) et en valorisant le résultat du travail des élèves, qu'ils soient du cru ou d'ailleurs.

Grâce à la collaboration étroite avec l'Education nationale, le Parc naturel régional du Vercors est devenu un territoire pilote où, chaque année plus de 4000 scolaires sont concernés, dont 3000 expérimentent la citoyenneté de demain.

Pédagogie participative dans le Perche

Il faut enfin signaler cette initiative du Parc naturel régional du Perche, qui a entamé la révision de sa charte depuis juillet 2005. Il a enquêté auprès de ses habitants, auprès des élus, tenu des réunions publiques. « *Mais dans le cadre de cette révision, il manquait une approche plus spécifique auprès du jeune public (15-20 ans)*, précise Delphine Chapon, chargée de mission Education au Parc. *S'appuyant sur un partenariat avec un lycée agricole de notre territoire, nous avons travaillé en collaboration avec une vingtaine d'élèves d'une classe de bac professionnel "Services en milieu rural" et leurs enseignants. Ainsi, ce sont les élèves qui ont élaboré un questionnaire destiné à identifier les attentes des jeunes vis-à-vis de leur territoire. Ce questionnaire a été distribué à plus de 300 élèves dans 3 lycées différents.* » La classe du lycée agricole va dépouiller les questionnaires et restituer les réponses. Ils auront ainsi travaillé sur les enjeux du territoire, enquêtés auprès de ses jeunes, fait des exercices de calcul et de rédaction des synthèses (prévue pour mars/avril prochain), pour, au bout du compte, participer à la redéfinition des objectifs de leur région.

La richesse même du travail des Parcs sur les enjeux des territoires, garanti la qualité des pédagogies qu'ils mettent en oeuvre.

Une commission « Vie des territoires » au sein de la Fédération des Parcs

Michel Moyrand, président du Parc naturel régional Périgord-Limousin, anime pour la Fédération des Parcs sa commission "Vie des territoires" qui a pour objet "d'explorer les thèmes, les outils et les méthodes d'action concourant au développement de la citoyenneté et de la démocratie participative au sein des territoires des Parcs". Elle travaille donc à la fois sur l'Education au territoire pour un développement durable, et sur les thèmes de la gouvernance et de la citoyenneté. Animée par Hanane Allali-Puz, chargée de ces questions à la Fédération des Parcs, elle regroupe des élus et des chargés de mission ayant en charge l'éducation à l'écocitoyenneté dans les Parcs, ceux qui servent d'exemple dans ce dossier... et aussi beaucoup d'autres.

Pour compléter utilement votre information sur le sujet :

« **A l'école du Parc** » - Guide pour enseignants niveau primaire - Edition Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2001 *

« **Viens dans mon Parc** » - Guide pour les échanges de classe entre territoires - Edition Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2001 *

« **Construire un monde équilibré** » - Versailles - Anne De Boeck Université, 2003

N°187 - septembre 2005 - de la revue « **POUR** » - Dossier « **Education à l'environnement : de soi au monde** » - Editions du GREP

« **Actes du Colloque International sur l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable** » - Paris, 14 et 15 avril 2004 par Michel RICARD - www.education.gouv.fr

« **Rapport annuel des inspections générales 2004** » - L'éducation relative à l'environnement et au développement durable : état des lieux, des perspectives et des propositions pour un plan d'action - Bonhoure Gérard, Hagnerelle Michel - Inspection générale de l'éducation nationale - www.education.gouv.fr

Site Académique Aix-Marseille, mise en ligne d'expériences et de séquences pédagogiques en EEDD - www.svt.ac-aix-marseille.fr

* Sur demande à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani 75011 PARIS - Tél : 01 44 90 86 20
E-mail : info@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parc-naturels-regionaux.fr

Votre interlocuteur sur ce sujet à la Fédération des Parcs :
Hanane Allali-Puz, chargée de mission Education au territoire,
gouvernance et citoyenneté
Tél : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78

BRIERE

Un moulin pour la "fée électricité"



Ph. PNR Brière.

Michel Mortier, 57 ans, a acheté il y a six ans un ancien moulin à vent sur le territoire du Parc naturel régional de Brière pour le restaurer. Pris par une passion digne d'un géo trouve-tout, il l'a transformé en éolienne produisant de l'électricité sans que les atours originels du moulin n'en soit affectés. 1 500 moulins en France pourraient être réhabilités de cette manière.

« Le moulin de la Fée », ainsi baptisé à cause de la figurine qui lui sert de girouette, se situe sur la commune de Saint-Lyphard, près des dolmens de Kerbourg et du village de chaumières de Kerhinet. Quand Michel Mortier a acquis en 2000 cet ancien moulin à farine, transformé en habitation, il voulait juste le restaurer pour y couler une retraite paisible. Et puis, peut-être parce qu'il est né près de deux moulins, le voilà pris par un rêve : faire fonctionner son moulin de manière autonome pour produire de l'énergie.

Après plus d'un an de cogitations, 10 000 heures de travail, près de 200 000 euros investis et beaucoup d'inventivité, le rêve est en passe d'être atteint : « J'ai mis bout à bout tout ce que j'ai appris dans ma vie en étant mécanicien garagiste : la mécanique, l'hydraulique et l'informatique ». Il a commencé par surélever la tour du moulin d'un étage (de 2,70 m) pour que les nouvelles ailes (de 17 m de diamètre) puissent passer au-dessus de la maison d'habitation construite par les anciens propriétaires. La largeur des ailes à planches a été diminuée à 1,65 m pour augmenter leur vitesse. La rotation du chapeau du moulin (sur 360°) et le déploiement des ailes (s'ouvrant comme un éventail) sont commandés par informatique : les mouvements de la girouette sont enregistrés par des capteurs qui transmettent à un automate les informations de direction et de vitesse du vent, répercutées vers le moteur qui actionne le chapeau et vers les ailes. « L'automate, c'est lui le nouveau meunier, en quelque sorte », commente Michel Mortier.

Sous le toit du moulin est installée une véritable salle des machines. L'arbre d'entraînement des ailes en bois a été remplacé par un arbre métallique. Une grande poulie entraîne des petites poulies et à chaque palier les tours-minute sont multipliés : 15 tours des ailes entraînent 1 500 tours dans les deux génératrices de 9 KW chacune qui produisent l'énergie. Actuellement, le moulin peut produire 50 000 KW par an (avec un objectif de production de 70 000 KW). Un minimum d'énergie permet de faire fonctionner le moulin lui-même, s'il y en

a un peu plus, elle alimente la maison. Puis, en cas d'excédent, grâce à un partenariat signé avec EDF, l'énergie est orientée vers le réseau EDF qui la rachète 8,5 centimes d'euros le KW. « En principe, précise Michel Mortier, un moulin comme celui-ci transformé en aérogénérateur peut alimenter en énergie de 5 à 8 maisons, hors chauffage. »

Pour mener à bien ces innovations, le Don Quichotte du Parc de Brière a réussi à obtenir une aide d'environ 65 000 euros, essentiellement de l'ADEME, mais aussi du Conseil général de Loire-Atlantique, du Conseil régional des Pays de Loire et enfin, ponctuellement, d'EDF. En contrepartie, il s'est engagé à ouvrir son moulin dans

un but pédagogique et a reçu dans le courant de l'été 2005 près de 2 000 visiteurs. Mais aujourd'hui, ayant tout investi dans sa passion, et pour éviter de se séparer de son moulin, il lui faut trouver des partenaires et vendre son invention. C'est un nouveau parcours du combattant : Michel Mortier multiplie les contacts et voudrait intéresser l'Association des Moulins de France, la Fondation du Patrimoine, les Conseils régionaux et généraux, et bien sûr des entreprises, pour transférer son invention à d'autres territoires. « 1 500 moulins en France pourraient potentiellement être restaurés et équipés comme celui-ci, affirme-t-il. Il en existe également à l'étranger

(Espagne, Pays-Bas, Crète, Canada...). Dans un premier temps, l'objectif est de transformer un moulin par région et un par département, soit 120 moulins en tout. Mon projet, qui a reçu le deuxième prix des Eco Trophées du Parc en 2005, a le double avantage de préserver un patrimoine en respectant son esthétique traditionnelle tout en participant au développement des énergies renouvelables. »

Contact : Michel Mortier
Le Moulin de la Fée - La Masse
44410 - Saint-Lyphard
Tel : 06 87 45 54 65
Mail : info@le-moulin-de-la-fee.com
www.le-moulin-de-la-fee.com



Ph. PNR Brière.



Pédagogie à la ferme

Ph. PNR, Forêt d'Orient.

Depuis l'été dernier, veaux, vaches, cochons et poulets de la ferme de la Marque, à Champ-sur-Barse, dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, voient passer des visiteurs qui leur flattent l'échine, leur distribuent un quignon de pain ou une poignée de grains, s'enquière de leur vie au quotidien. C'est agréable, mais il faut cependant continuer d'assurer la production ; on est ici dans une ferme pédagogique, et non dans un établissement à la Marie-Antoinette.

C'est un ensemble de bâtiments, fièrement dressés au cœur de la Champagne humide, dont les archives attestent qu'ils sont plusieurs fois centenaires et qu'au XVIII^{ème} on les qualifia de "château". Un écrin de chênes et d'acacias et, au-delà, les 88 hectares du domaine que la Barse, impétueuse rivière, inonde en partie deux ou trois fois l'an. Voilà pour le décor. Le nom vient de l'ancienne activité métallurgique ; les boulets de canon, usinés à Vendevre ou dans les parages, étaient estampillés ici avant d'être livrés à Troyes.

Coups de cœur

Claudette et Alain Figiel ont pris possession des lieux en 1981. Ils montent progressivement un troupeau de 60 vaches laitières et... deux décennies plus tard on les imagine, accoudées à la table, réfléchissant après avoir trait leurs bêtes : « *Nous cherchions quelle activité nous permettrait d'obtenir un revenu supplémentaire et nous avions envie de faire connaître notre métier, qui est aussi notre passion.* » La réflexion continue : « *J'aime beaucoup les enfants, dit Claudette, et nous avons le goût du contact.* » « *Il faut bien reconnaître qu'ici nous sommes un peu isolés* », concède Alain. L'idée d'une ferme pédagogique est venue spontanément mais « *nous n'avons guère trouvé d'interlocuteurs pour nous conseiller, jusqu'au moment où nous avons pris contact avec le Parc de la Forêt d'Orient, et y avons rencontré Peter Van Bussel (1) qui nous a fortement encouragés, puis qui nous a bien épaulés.* » Claudette Figiel va à Rambouillet effectuer un stage sur le thème « créer une ferme pédagogique ». Elle en revient plus déterminée que jamais.

Le dernier dimanche d'avril 2005, la ferme de la Marque participe à la manifestation nationale « Un dimanche à la campagne ». Le test est concluant : « *Les gens sont venus nombreux et ils étaient intéressés.* » L'activité démarre vraiment le 5 juillet avec l'opération « Coups de cœur », ainsi désigne-t-on ces journées qui sont une invitation à découvrir divers sites ou structures de la Forêt d'Orient et dont l'Office de Tourisme assure l'organisation et la pro-

motion, quatre fois par été. Abois ou touristes, ils sont une bonne cinquantaine à ce premier rendez-vous, puis le bouche à oreille relaie les coups de cœur. En quatre mois, la ferme de la Marque a accueilli 400 personnes. A toutes, Claudette Figiel a servi un café ou un jus de fruit, proposé un gâteau. « *La qualité de l'accueil compte énormément* », dit-elle.

Une poignée de tourteau

A la rentrée, des enseignants ont commencé à amener leurs élèves. Des centres de loisirs et des centres pour handicapés se sont passés l'adresse. « *Nous avons pris toutes les précautions nécessaires en matière de sécurité, s'empresse de préciser Alain Figiel. Machines et outils sont rangés et le chien, bien qu'il ne soit pas méchant, est attaché. Evidemment, nous interrompons les travaux pendant la visite.* » Il montre la salle d'accueil où l'on peut aussi venir déjeuner ou goûter si le temps oblige à se mettre à l'abri, il est fier de son aménagement et pourtant... « *Là, c'est ma punition. Ce bâtiment était l'ancienne écurie à chevaux où j'avais installé mon atelier.* » L'atelier a été amputé des deux tiers de sa surface, relégué derrière une palissade de bois. Mais les rires des enfants ont tôt fait de le dédommager de ce sacrifice.

Les enfants rient, certes, mais en arrivant ils se bouchent d'abord le nez, surtout s'ils sont citadins. Ils prétendent que « ça sent fort », quand ils ne disent pas que ça pue. « *Alors je rétorque que, moi, ce sont plutôt les odeurs de la ville qui m'incommodent* », s'amuse Claudette. Puis il faut expliquer l'ensilage, la fermentation, la drèche de brasserie, par exemple, qui est un mélange de houblon, d'orge et de malt. Mine de rien, sans même qu'on s'en aperçoive, la leçon vient de commencer. En période de lactation, une vache mange 57 kilos de nourriture solide par jour et boit 100 litres d'eau pour donner 26 litres de lait (2). En passant, on flatte le museau de la vaillante laitière, on prend une poignée de tourteau dans la mangeoire, on regarde sa main, on cherche à distinguer dans sa paume le colza, le lin, le soja. Finalement, l'odeur n'est pas si désagréable, on comprend qu'elles aiment ça, les vaches.

L'heure de la traite

La visite continue. Les veaux ont des papiers en règle : acte de naissance, passeport de bovin, carte sanitaire - qui est l'équivalent de notre "carte vitale". On peut leur donner à manger même si d'ordinaire ils s'alimentent à un distributeur de lait automatique géré par ordinateur. Occasion de souligner, s'il en était besoin, que le métier d'agriculteur est de plain pied avec la modernité. Il faut se dépêcher, dans un autre bâtiment ce sont les chèvres, les ânes et les moutons qui réclament. On s'étonne de trouver là des cochons vietnamiens (3) et on file à la basse-cour. Ou bien on rejoint Alain pour l'aider à accrocher des nichoirs aux branches des chênes. A l'intention des éducateurs, Claudette rappelle les thèmes pédagogiques : « *circuit du lait, alimentation des animaux, reproduction, environnement de la ferme* ». Elle annonce la création prochaine d'un itinéraire de découverte, dans le petit bois près de la maison. Mais déjà c'est l'heure de la traite, celle du soir.

A la fin de la visite, les enfants demandent : « *Quand reviendrons-nous à la ferme ?* », les adultes disent : « *C'est beaucoup de travail* ». Aux premiers, Claudette et Alain Figiel répondent : « *Quand vous voulez, nous serons toujours heureux de vous recevoir* », et, d'un mouvement de tête, ils acquiescent à l'appréciation des seconds.

(1) Chargé de mission Tourisme au Parc, Peter Van Bussel est également directeur de l'Office de Tourisme intercommunal.

(2) Les chiffres varient un peu pour les "vaches fraîches vélées". Mais qui veut davantage de précision passera à la ferme de la Marque.

(3) Avec le concours de la SPA, certains animaux promis à un triste sort ont été recueillis à la ferme.

Contact : Ferme de la Marque
10140 Champ-sur-Barse
Tél. 03 25 41 47 97



Une route improbable entre Port-La-Nautique et Gruissan. Un soleil rasant et des flamants roses par centaines qui jacassent dans une pièce d'eau. La route plie le coude quand elle arrive à hauteur du canal de La Robine, on tombe nez à nez avec la Marie-Thérèse. On saura bientôt que cette barque de patron est le plus vieux bateau naviguant d'Europe encore en exploitation. Yann Pajot, qui l'a remis à flot, dira toute l'histoire.

Des bateaux, j'en ai pris beaucoup, Mais le seul qui ait tenu le coup, Qui n'ait jamais viré de bord... » Ce refrain-là, la Marie-Thérèse l'a probablement entendu quand elle était amarrée au quai n°10, à Sète, faisant fonction de restaurant après celle de discothèque ; Brassens venait parfois y dîner. Yann Pajot et son père s'y attablaient à l'occasion. Probablement, ils ne se joignirent jamais au chœur, non que la chanson leur déplût, mais ils rêvaient pour l'embarcation d'un avenir plus conforme à ses états de service.

Une barque de patron

Yann Pajot est né en Lot-et-Garonne où il n'est pas tout à fait indispensable d'avoir le pied marin. Enfant, il passe ses vacances sur l'île d'Oléron : « *Je naviguais souvent, en compagnie de mon oncle, sur des bateaux en plastique, des bateaux Tupperware, mais c'était quand même des voiliers.* » En classe

NARBONNAISE EN MEDITERRANEE

Yann et la "Marie-Thérèse"

Ph. PNR Narbonnaise en Méditerranée.

de troisième, pour les besoins d'un court stage en entreprise dit de pré-orientation, il choisit La Cayenne, un chantier naval près de Marennes qui construit des chalutiers et restaure des bateaux de pêche ou de plaisance. L'orientation est bonne, la boussole ne cessera plus de lui indiquer cette voie. « A chaque vacances, je revenais à La Cayenne pour apprendre le métier de charpentier de marine. Puis mon père (1) qui s'était installé en pays narbonnais m'a confié le soin de restaurer la Joséphine, une barque catalane construite en 1927 par Colomines, à Banyuls. » Mission accomplie de main de maître. La Joséphine flotte et entraîne dans son sillage la création du Conservatoire maritime et fluvial des pays narbonnais. Yann a seize ans. Quelques années plus tard, bac et BTS des métiers du bois en poche, il vient effectuer son service civil au CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement). Il ne tardera plus à croiser l'histoire de la Marie-Thérèse.

Il faudrait remonter très en amont : le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, la jonction enfin réalisée, en 1787, entre la Robine et cet axe qui relie l'océan à la Méditerranée, le vin transporté en demi-muids de 625 litres, le sel destiné aux morutiers en partance pour Terre Neuve, et le blé, la farine, le charbon ou le gravier, la concurrence et la rivalité entre bateliers gascons et barquiers languedociens... L'histoire, on n'a pas le temps de la dire toute entière. La Marie-Thérèse a été construite à Toulouse, en 1855, au chantier du Pont des Demoiselles. C'est une languedocienne, une barque de patron, poupe pointue, proue renflée, fond plat et flancs frégatés. Elle est entièrement pontée et équipée d'un mât central. 30 mètres de long, gouvernail compris, 5,50 mètres de large (quand le gabarit du canal est de 6 mètres !), elle peut transporter 174 tonnes de fret. En 1920, elle devient, et pour longtemps, propriété de la famille Denty. Un jour, en 1931, Georges Larrose, batelier gascon, amoureux et intrépide, saute sur le pont de la Marie-Thérèse. Jacques Denty apprécie son audace et il lui accorde la main de sa fille, Rose. On sait, depuis cette date mémorable, que la concurrence commerciale n'empêche pas qu'on puisse s'aimer.

Une sacrée galère

Au début des années 60, la Marie-Thérèse est amarrée dans le port de Sète, lestée d'une vingtaine de tonnes de béton qui font une piste de danse convenable. En 1992, elle est promise au destin peu enviable de vivier à poissons. Pour éviter qu'elle soit emmenée au large et coulée, le Conservatoire maritime et fluvial des pays narbonnais s'en porte acquéreur et à partir de là... « À partir de là, nous nous sommes embarqués dans une sacrée galère », dit en souriant Yann Pajot. Après bien des péripéties (un premier renflouement qui échoue, une étape de plusieurs années en immersion sous l'écluse du Bagnas...) et grâce au concours de nombreux partenaires (dont les Voies navigables de France), l'embarcation arrive enfin à Mandirac, sur le canal de La Robine, en novembre 1998. Elle est hissée sur la terre ferme à la force du poignet, des reins et des biceps, « des gars de la SNCF » sont même venus donner un coup de main. Les travaux de restauration commencent dès le mois de mars suivant (2).

Les travaux, évidemment dirigés par Yann Pajot, sont réalisés dans le cadre d'un chantier de formation-insertion porté par le CPIE

qui agit en tant qu'opérateur du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Narbonnais (3). Le bateau a été refait à 70%, selon l'estimation du charpentier : les bordées, les membrures (le bois étant commandé en Mayenne auprès d'un des derniers scieurs qui va encore chercher en forêt l'arbre qui a poussé à la forme de la pièce, comme on le faisait au temps de Colbert), le calfatage, le pont et même le moteur, un DB6 Beaudoin dont certaines pièces ont dû être usinées à la main. Tout est accompli avec un soin extrême du détail car « il s'agissait de rendre le bateau à son territoire d'origine, il n'était pas question de transiger sur l'authenticité. » Dans le même temps, une enquête ethnographique a permis de réaliser une exposition sur l'histoire des barquiers, exposition embarquée bien sûr.

Un ambassadeur peu commun

La Marie-Thérèse a été remise à l'eau le 3 juillet 2003 et les travaux ont continué : pont, logement, etc. C'est seulement l'été dernier qu'elle a quitté son port d'attache de Mandirac (4). Elle est remontée à Narbonne pour commémorer le centenaire des révoltes viticoles, à Sallèles d'Aude pour participer à un festival de théâtre itinérant. Pour l'été qui vient, Yann Pajot l'imagine déjà prenant un rythme de croisière : « La Marie-Thérèse est un lieu d'interprétation itinérant, le support d'activités pédagogiques, le prétexte ou le complément de manifestations festives. Elle peut naviguer de Bordeaux à Sète, et même jusqu'à l'étang de Berre. Si quelques-unes des 140 communes riveraines du Canal des Deux Mers veulent bien l'accueillir, moyennant un coût modique, elle sera pour elles un facteur d'animation et pour le pays narbonnais un ambassadeur peu commun. Notre objectif est de faire fonctionner ce bateau en ayant le moins possible recours aux aides publiques. Mais avec le souci qu'il soit accessible à tous ; l'été dernier le droit d'entrée était de 2 euros par personne, comprenant visite guidée de la péniche et de l'exposition. »

Quittant Mandirac, Yann Pajot passe par le Grand Castérou pour saluer l'équipe qui, toujours dans le cadre d'un PLIE, s'active autour des Deux Frères, premier bateau de plaisance à avoir navigué sur l'étang de Bages-Sigean et qui sera à nouveau en état de marche pour le centenaire de La Nautique, en 2007. Après, il file au plus retiré de l'île Sainte-Lucie où de fières bâtisses un peu défectives, qui ont appartenu aux évêques de Narbonne puis à un prince russe, accueillent les Ateliers de la mémoire : « Ici, nous restaurons des bateaux qui ont un fort intérêt patrimonial, la condition étant que les commanditaires soient adhérents au Conservatoire maritime et fluvial des pays narbonnais. Notre objectif est d'entretenir une flottille de bateaux en bois et d'abord de conserver les savoir-faire nécessaires à leur entretien. » L'histoire continue, la Marie-Thérèse le fera savoir de Sète à Bordeaux.

(1) Serge Pajot, fondateur de l'association Tramontane, puis directeur du CPIE des pays narbonnais, poste qu'il occupera jusqu'au printemps 2005.

(2) Avec le soutien de la Ville de Narbonne, du Conseil général de l'Aude, du Conseil régional Languedoc-Roussillon, de l'Union européenne. Avec l'assistance, aussi, de la Drac.

(3) Parmi les huit personnes de la première équipe, celles qui sont restées cinq ans ont toutes retrouvé un travail. David Galsomies est du nombre, il est devenu charpentier de marine.

(4) Elle a été l'un des points forts du Festival identitaire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, en novembre 2004.



DE NARBONNE A PORT-LA-NOUVELLE EN PENICHE

Créée en 1984, l'association Tramontane a développé une forme originale d'éco-tourisme : les « coches d'eau du patrimoine » avec deux péniches, Tramontane et Pays d'Oc, qui emmènent les visiteurs de Narbonne à Port-la-Nouvelle. Elle a obtenu le label CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) en 1988. Le CPIE des pays narbonnais « chapeaute » le Conservatoire maritime et fluvial des pays narbonnais, l'association Environnement et développement des pays narbonnais et les Ateliers de la mémoire. Ses partenaires privilégiés sont le

Conservatoire du littoral, la ville de Narbonne, la Communauté d'agglomération et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Installée au domaine du Grand Castérou, l'équipe du CPIE compte neuf personnes permanentes et une trentaine de bénéficiaires de contrats aidés au sein de chantiers d'insertion, dirigés par Alain Dindeleux

Contact : Yann PAJOT
Ecluse de Mandirac
11100 Narbonne
Tél. : 06 83 06 06 23
Mail : yann.pajot@laposte.net

VIE DU RESEAU

Cyclotourisme et Parcs : Un partenariat pour une bonne pratique sur leurs territoires



Ph. PNR Scarpe-Escout.

Dans le cadre des Journées nationales des Parcs en octobre dernier, une convention de partenariat a été signée entre la Fédération des Parcs et la Fédération française de cyclotourisme. Son objectif : renforcer leurs liens pour le développement et la promotion d'une pratique du vélo compatible avec la préservation de l'environnement sur les territoires des Parcs. Parmi les actions communes prévues : l'élaboration et la promotion auprès des pratiquants d'un « code de bonne conduite dans les Parcs naturels régionaux » ; le soutien au développement de vélo routes ou voies vertes, et à la mise en place de nouveaux modes de découverte à vélo ; l'amélioration de l'information, de l'accueil et de la sécurité des cyclotouristes ; l'organisation de manifestations ou d'événements en commun.

Contact : Olaf HOLM, chargé de mission Tourisme et valorisation du patrimoine – oholm@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Les Parcs au Salon des Maires avec Dexia Crédit local



Ph. O. André - FPNRF.

La Fédération des Parcs était au Salon des Maires, du 22 au 24 novembre, avec son partenaire Dexia Crédit Local, qui avait choisi de placer son stand sous le signe de la gestion des espaces naturels et du développement durable. Une quinzaine de panneaux y présentaient la manière d'opérer des Parcs au travers d'actions concrètes, et à cette occasion, plus de 2 000 maires, après avoir répondu à un court questionnaire, s'y voyaient remettre « L'Almanach du développement durable », produit par les Editions Dakota, en partenariat avec Dexia Crédit Local.

Énergie et agriculture : « Les Parcs sont de bons échelons territoriaux »

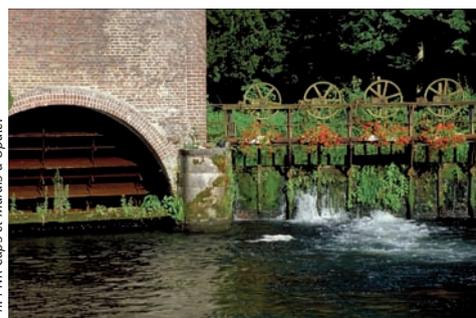
Une rencontre sur le thème « Agriculture, énergie et territoires », organisée par la Fédération des Parcs et l'ADEME, a mobilisé le 17 novembre, au siège de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, une vingtaine de Parcs et leurs partenaires (ministères de l'Écologie et du développement durable, de l'Agriculture, Chambres d'Agriculture, CUMA, réseau TRAME...) Ouvertes par Luc GUYAU, Président de l'APCA, et Paul RAOULT, sénateur, vice-président de la Fédération des

Parcs, les discussions ont permis d'aborder tous les sujets autour de cette problématique : réduction

des dépenses énergétiques de l'agriculture, production de biocarburant, bois-énergie, développement de filières courtes... Le tout appuyé d'exemples d'évolutions possibles. A cette occasion, Michèle PAPPALARDO, présidente de l'ADEME, a insisté sur le rôle exemplaire des Parcs à « organiser les acteurs et à structurer l'offre territoriale ».

Contacts : France Drugmant, chargée de mission Agriculture durable – fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.tm.fr et Philippe Moutet, chargé de mission Énergie et territoires – pmoutet@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Véolia Environnement et la Fondation du Patrimoine s'associent aux Parcs pour sauvegarder et valoriser leur petit patrimoine lié à l'eau



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

Une convention à trois ans, signée le 23 novembre, va permettre aux trois partenaires de soutenir des projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de petit patrimoine liés à l'eau sur les territoires des Parcs (lavoirs, moulins, petits ponts, puits, fontaines...). Un soutien financier sera apporté à des projets de restauration ou de valorisation portés par des partenaires publics ou privés. Sélectionnés par un comité tripartite, ils seront financés dans la limite d'un plafond de 5.000 € par opération, pour une dotation annuelle d'un montant global de 70 000 €.

Contact : Olaf HOLM, chargé de mission Tourisme et valorisation du patrimoine – oholm@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

10ème anniversaire du Comité 21 : le réseau des Parcs réaffirme son engagement pour la biodiversité et le tourisme durable

Le 24 novembre, lors du 10ème anniversaire du Comité 21, le réseau des Parcs a réaffirmé par la voix de Jean-Louis JOSEPH, président de la Fédération, son rôle dans la sauvegarde et l'enrichissement de la biodiversité à l'horizon 2010, à travers des démarches partenariales et contractuelles. Il a confirmé que le développement de ces territoires s'appuie sur la valorisation de leur biodiversité, notamment par l'application de la Charte européenne du Tourisme durable que la Fédération des Parcs s'engage à accompagner, d'ici deux ans, sur dix nouveaux Parcs*.

* 8 Parcs naturels régionaux sont d'ores et déjà engagés dans cette démarche.

Contact : Gérard Moulinas – directeur de la Fédération des Parcs gmoulinas@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

« L'approche territoriale, plus-value pour la création et la reprise d'activités en milieu rural »

Une rencontre était organisée sur ce thème par la Fédération des Parcs, le 20 janvier à la Caisse des Dépôts et Consignations, avec le soutien du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Présidée par Jean-Gabriel NAST, président du Parc

naturel régional du Haut-Jura et de la commission Développement économique de la Fédération des Parcs, cette rencontre rassemblait 135 participants, élus et techniciens de Parcs, Pays, GAL, communautés de communes, conseils régionaux, conseils généraux, ainsi que des représentants d'une quarantaine de réseaux du développement local et des entreprises, des Ministères de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, de l'agriculture et de la pêche, des PME et de la Délégation interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires. Les expériences présentées et les débats qui ont suivi ont montré l'intérêt de construire une offre territoriale globale, de favoriser la mise en relation des candidats à l'installation avec cette offre, d'organiser l'accompagnement des porteurs de projets à l'échelle du territoire et enfin d'insérer durablement les créateurs et les repreneurs dans le tissu socio-économique territorial.

Contact : Virginie Martinez, chargée de mission Création d'activités vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

INTERNATIONAL

9ème conférence internationale en faveur des zones humides à Kampala (Ouganda) Les Parcs naturels régionaux étaient présents



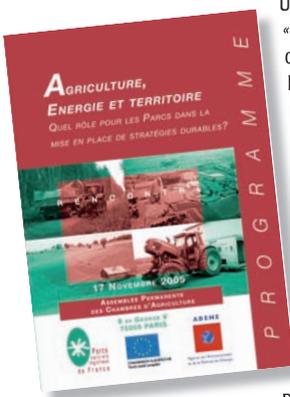
Ph. J. Le Bihan - FPNRF.

La Fédération des Parcs et le Parc naturel régional de la Brenne faisaient partie de la délégation française présente à la 9ème conférence des Parties contractantes de la Convention de Ramsar, du 8 au 15 novembre à Kampala (Ouganda). Ils y ont valorisé l'expérience des Parcs naturels régionaux en matière de gestion de zones humides et d'implication des collectivités territoriales (10 des 23 sites Ramsar français sont sur un territoire de Parc), ainsi que le dispositif des 5 "pôles relais" mise en place dans le cadre du Plan national d'action en faveur des zones humides (la Fédération des Parcs assurant l'animation et la coordination du pôle relais relatif aux zones humides intérieures depuis 2001). Ces deux approches ont été particulièrement appréciées et nombre de pays, notamment d'Afrique francophone, sont intéressés pour une coopération avec la France.

Contact : Julie Le Bihan – animatrice du pôle relais « Zones humides intérieures » - jlebihan@parcs-naturels-regionaux.tm.fr – www.ramsar.org

Les européens du Nord-Ouest unis pour la préservation d'espaces ouverts !

Certains territoires ruraux doivent faire face aux effets de l'urbanisation (pressions foncières, problématiques de transport, disparition d'espaces ouverts...), risquant de provoquer leur déclin et une perte de qualité et d'identité. Devant ce constat, 7 régions de 5 pays européens* - dont l'Île-de-France et l'Alsace pour la France -



se sont engagées en 1999 dans le projet communautaire INTERREG SOS II (Sustainable Open Space – Espaces ouverts durables), afin de réfléchir ensemble et mener des actions concrètes visant à promouvoir les espaces ouverts dans nos politiques d'aménagements du territoire. Près de 40 élus, techniciens et acteurs de terrain anglais (South Pennines) et hollandais (Groene Hart) sont venus rencontrer cet automne leurs homologues français du Parc naturel régional des Vosges du Nord engagé dans ce projet, et ont pu échanger autour de ses nombreuses actions de terrain. Pour leur part, les Parcs franciliens du Vexin français et du Gâtinais français, engagés dans une opération de transfert d'expériences dans le cadre de ce projet, ont fait l'objet de visites des membres de ce projet européen.

* Pays-Bas, France, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni

Contact : www.sos-project.org

Les Parcs naturels régionaux mobilisés pour la Journée mondiale des zones humides



Ph. S. Lhote - PNR Narbonnaise en Méditerranée.

La Journée mondiale des zones humides qui a eu lieu, comme chaque année, le 2 février en l'honneur de la signature de la Convention de Ramsar, était l'occasion pour l'ensemble des acteurs des zones humides d'entreprendre des actions d'information et de sensibilisation à la valeur et à l'importance de ces écosystèmes si riches. Près de 250 manifestations étaient organisées sur tout le territoire et plus de 10 Parcs mobilisés. En point d'orgue : la labellisation officielle du site des étangs de la Narbonnaise, situé sur le territoire du Parc, qui devient le 23^{ème} site Ramsar français ! Eugène Kpade, président du Conseil intercommunal d'Eco-développement de la Lagune côtière béninoise, site RAMSAR avec lequel la Fédération des Parcs a engagé un partenariat depuis trois ans, a remis ce diplôme au Parc de la Narbonnaise, témoin d'une volonté mondiale de gérer les zones humides en impliquant les acteurs locaux !

VIENT DE PARAÎTRE

Les équipes des Parcs naturels régionaux à la loupe

Une enquête sur les équipes des Parcs, réalisée en 2005, a permis de réactualiser les données sur l'évolution des effectifs des Parcs (1330 agents y travaillent aujourd'hui, sur 950 en 1998), leur moyenne d'âge (38 ans, légèrement en baisse), avec une féminisation croissante (54%, pour 45% en 98), leurs fonctions (1/3 des agents chargés de mission, avec une qualification en hausse), leur ancienneté (8 ans en moyenne), leurs statuts (la part des titulaires de la fonction publique territoriale est de 44% aujourd'hui



pour 38% en 98). Ce document de référence pour la gestion des équipes vient compléter le référentiel sur les métiers des Parcs réalisé en 2003 par l'Atelier technique des espaces protégés.

Contact : Sylvie Gauchet – secrétaire générale sgauchet@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Le n°2 du « Lien parlementaire »

Diffusé en novembre 2005, il alertait notamment les parlementaires sur la réduction importante (- 7%) du budget du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable affecté à la gestion des milieux naturels et à la biodiversité, et exposait les enjeux de la réforme des Parcs nationaux en commentant les propositions d'amendements formulées par la Fédération des Parcs à l'occasion des débats parlementaires.

Contact : Sylvie Gauchet – secrétaire générale sgauchet@parcs-naturels-regionaux.tm.fr



Le n°4 de « A fleur d'eau »



Paru en novembre 2005, ce numéro de la lettre d'information des acteurs du Pôle-relais « Zones humides intérieures », animé et coordonné par la Fédération des Parcs, traite notamment des étangs et de leur entretien.

Téléchargeable sur www.parc-naturels-regionaux.fr/zones_humides

Parcs et Plates-formes d'initiative locale, partenaires pour la création et la reprise d'entreprises

Dans le cadre du partenariat engagé entre la Fédération des Parcs et France Initiative Réseau, une plaquette a été éditée avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Présentant des expériences de collaboration déjà effectives entre Parcs et Plates-formes d'initiative locale, et des témoignages de créateurs et repreneurs d'entreprises, elle s'adresse aux techniciens, élus et partenaires des deux réseaux et vise à encourager le renforcement de ces partenariats sur les territoires de Parcs.



Contact : Virginie Martinez, chargée de mission Création d'activités vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Paul FLANDIN, président-fondateur de la Fédération des Parcs, nous a quitté



Ph. Archives FPNR F.

17 novembre 1971, Palais de Chaillot à Paris – Paul Flandin et Robert Poujade viennent installer la Fédération des Parcs naturels de France

Dans les années 60, Paul Flandin, conseiller général de Vézelay, créait l'Association régionale du Morvan avec les quatre départements bourguignons. Au Colloque fondateur des Parcs naturels régionaux à Lurs-en-Provence, en 1966, il milite pour la création d'un Parc naturel régional du Morvan dont le support sera cette association. Avec l'appui notamment de François Mitterrand, président du Conseil général de la Nièvre, Jean Chamant, président du Conseil général de l'Yonne et Robert Poujade, député-maire de Dijon, il sera à l'initiative de la création du Parc dont il assurera la présidence de 1970 à 1992. Dans le même temps, avec l'aide de Jérôme Monod, il organise en 1970 les "Journées de Fontainebleau", fondatrices de la Fédération des Parcs naturels de France qu'il installera, en novembre 1971, avec Robert Poujade, alors devenu le premier Ministre de l'Environnement. Il animera sans cesse la Fédération, aux côtés de François Giacobbi, son président. Ainsi, en juin 1991, il accueillera dans le Parc du Morvan la manifestation "Parcs Horizon 2001" au cours de laquelle le Président de la République, François Mitterrand, venait réaffirmer « le rôle exemplaire pour la Nation des Parcs naturels régionaux, qui représentent une des meilleures façons d'intégrer la protection de la nature dans nos habitudes et dans notre vie. »

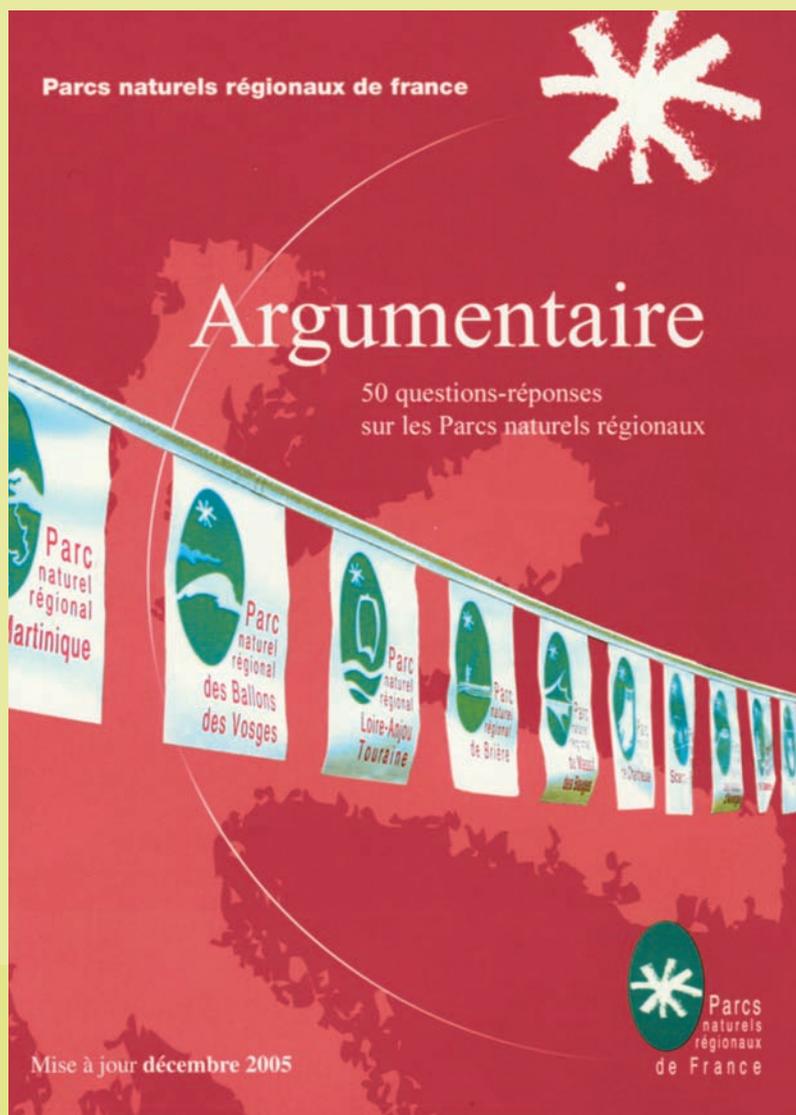
Homme de conviction et de discernement, d'une sympathie discrète et fidèle en amitié, Paul Flandin a toujours été un rassembleur de ceux qui pouvaient mener à bien les projets ambitieux qui lui tenaient à cœur, et notamment celui des Parcs naturels régionaux. Nous l'avons accompagné en sa dernière demeure, le 30 novembre dernier.



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parc-naturels-regionaux.fr

Février 2006 n°54
Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Directeur de rédaction : Jean Westphal
Rédacteur en chef : Gérard Moulinas
Secrétariat de rédaction : Annie L'Horset-Moya
Comité de rédaction : Jean Westphal, Gérard Moulinas, Bernard Guiheneuf, Guy Poupart, Estelle Blain-Sauret, Daniel Gilles.
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Michel C. Thomas, Xavier Toutain, Maryline Trassard, Jean-Luc Varin, Annie L'Horset-Moya
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : Samuel Dhote
ISSN : 0982 6246

Les Parcs naturels régionaux expliqués en 50 questions-réponses



« Argumentaire »
50 questions réponses sur
les Parcs naturels régionaux

En vente 5 €
Fédération des Parcs naturels
régionaux de France
9, rue Christiani – 75018 Paris
Tél : 01 44 90 86 20
Fax : 01 45 22 70 78
Mail : info@parcs-naturels-regionaux.fr
ou
à travers la « librairie » du site Internet
www.parc-naturels-regionaux.fr

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Quelles sont ses différences par rapport aux autres espaces protégés ? Pourquoi et comment est-il créé ? Que protège-t-il ? Quelles contraintes implique-t-il ? Qui arbitre entre les intérêts, parfois divergents, sur son territoire ?, etc., sont parmi les nombreuses questions fréquemment posées sur les Parcs naturels régionaux par leurs différents interlocuteurs - élus, habitants des Parcs, partenaires institutionnels, journalistes, visiteurs... -.

Pour répondre à ces questions, parfois complexes, satisfaire leur curiosité par des réponses les plus synthétiques et compréhensibles possibles, sans risquer d'être mal compris, la Fédération des Parcs vient de rééditer son « ARGUMENTAIRE » – 50 questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux ».

Elaboré dans la concertation la plus large possible avec le réseau des Parcs, ce document est un outil au service de tous ceux qui ont à expliquer, convaincre, informer sur les Parcs naturels régionaux, leur raison d'être et leurs missions.

Il est par ailleurs mis à disposition du public pour téléchargement sur le site Internet www.parc-naturels-regionaux.fr (avec traduction anglaise)

Une vocation et des missions	Quel est le niveau d'engagement des signataires de la Charte ?
Un territoire reconnu	Conformément à l'article L. 333-1 du Code de l'Environnement, les signataires de la charte du Parc, c'est-à-dire :
Une Charte	• les collectivités locales (Région(s), Département(s), Communes et leurs groupements (1)).
Une marque	• les partenaires (organismes socioprofessionnels, villes "parties...") dont la participation à la politique du Parc peut être précisée par des conventions d'application.
Des règles	sont tenus d'en respecter les orientations et d'en appliquer les mesures dans l'exercice de leurs compétences respectives.
Des partenaires	En particulier, les documents d'urbanisme des collectivités locales doivent être compatibles avec la charte (2). Dans le cas contraire, ils doivent être révisés.
Un réseau	Par ailleurs l'État, à travers ses services et ses établissements publics aux niveaux régional et départemental, est également tenu de se conformer aux mesures de la charte. Cet engagement est en effet précisé dans la convention d'application de la charte prévue par décret, signée par le Préfet de la Région avec le Parc. Dans le cas contraire, un recours peut être engagé auprès du Tribunal administratif.
Un public	(1) Il s'agit essentiellement des EPCI (Établissements publics intercommunaux à fiscalité propre : communautés de communes, communautés d'agglomération).
L'avenir	(2) cf. Code de l'urbanisme (L. 122-1, L. 123-1 et L. 124-2)

21